

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

6^{ME} ANNÉE, NO. 10.

BALE (SUISSE) AVRIL 1882.

70^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ
de la Société. { J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an, ou par volume de 12 numéros.

S'adresser (franco) : MR. J.-N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse).— L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres-poste suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

L'OBSCURCISSEMENT DU SOLEIL

—AU—

NOUVEAU-MONDE LE 19 MAI 1780.

PAR MR. D.-T. TAYLOR.

PREMIER ARTICLE.

NOTRE Seigneur, dans son sermon sur le mont des Oliviers parle d'apparitions effrayantes et de grands signes dans le ciel comme d'événements que l'on verrait occasionnellement durant la dispensation évangélique. Luc 21 : 11. Il parle aussi de la grande tribulation qui frapperait les élus. D'après la prophétie de Daniel, cette tribulation procéderait de la puissance de Rome. Mat. 24 : 15-22. Nous comprenons que cette affliction n'était pas limitée à la destruction de Jérusalem, ni même à la période des persécutions de Rome payenne, mais qu'elle embrasse aussi les persécutions causées par la papauté qui se terminèrent vers la fin du dernier siècle. Notre Seigneur dit : « Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. » Mat. 24 : 29.

Dans les trois derniers numéros de notre journal nous avons donné un aperçu général des apparitions effrayantes que l'on a vues dans l'apparence du soleil durant plusieurs siècles. Dans ce numéro, nous commençons à donner quelques-uns des événements que notre Seigneur a indiqués comme signes spéciaux par lesquels nous pouvons savoir que son avènement est proche. Ils devaient arriver après que la grande tri-

bulation serait passée, et devaient apparaître dans le soleil, la lune et les étoiles.—J. N. A.

LE 19 mai 1780, les habitants de la Nouvelle-Angleterre et des contrées adjacentes furent témoins d'un événement dans la nature qui n'a jamais été pleinement décrit et analysé. Ce fut une mystérieuse disparition de la lumière du soleil sur un grand espace, ce qui effraya ceux qui en furent témoins et couvrit le pays d'épaisses ténèbres. Nos sources d'informations concernant les traits caractéristiques de ce jour et de cette nuit sont nombreuses. Nous avons devant nous, au moment où nous écrivons ces lignes, plus de 40 témoignages différents, se rapportant à la scène que nous essayerons de dépeindre complètement. Ces témoignages proviennent principalement de personnes qui ont vu ce qu'elles décrivent et embrassent des mémoires historiques provenant d'histoires d'Etats et de villes, de journaux de législatures, gazettes, sermons, mémoires de philosophes, d'hommes de sciences et de savants, parmi lesquels se trouve le Dr. Noah Webster, qui écrivit : « Je m'arrêtai pour considérer le phénomène auquel on n'a pu attribuer une cause satisfaisante. »

L'année que nous avons mentionnée fut célèbre par ses nombreuses apparitions d'aurores boréales. A minuit, les cieux se couvraient de lueurs rouges et argentées qui jaillissaient comme des éclairs, paraissant, dit un écrivain, jeter réellement des lueurs chaudes à la face. Une simple tache solaire de plus de 50,000 milles de diamètre fut remarquée à l'œil nu par G. Herschel l'année auparavant, et en 1780 d'autres furent visibles et consignées par Lelande. L'hiver qui précéda le mois de mai 1780 fut d'une rigueur extraordinaire; le sol fut couvert de neige depuis le milieu de novembre au milieu d'avril, à une hauteur de quatre pieds, en rase campagne. En décembre et janvier, une tempête de neige sévit pendant sept jours consécutifs, et il tomba quatre pieds de neige pendant cette seule tempête, ce qui l'éleva à une hauteur de huit à dix pieds. Des moutons furent ensevelis dans les monceaux de neige pendant plusieurs jours, et même des hommes et des animaux périrent de froid. De lourdes pièces d'artillerie traversèrent en toute sécurité la baie de Long Islande sur la glace. (Six lieues.)

La baie de Narragansette gela si fort qu'on pouvait passer en patins, sur la glace, de Providence à Newport; et de Fall River de lourdes charges de bois furent trainées à Newport sur la glace, à travers le Bristol Ferry. Le journal officiel de l'Etat de Connecticut en parle comme de « l'hiver le plus rigoureux qu'on ait vu de mémoire d'homme, et suivi du printemps le plus retardé dont puissent se souvenir les hommes les plus âgés et les plus observateurs. » La guerre aussi vint ajouter ses rigueurs au morne aspect de la nature.

Le mois de mai fut sec et froid. Avant le

19, une vapeur remplit l'air pendant plusieurs jours; il y avait une odeur de soufre dans l'air. Le jour de la grande obscurité, l'Etna vomit des laves par un nouveau cratère, et l'éruption fut accompagnée de violents tremblements de terre dans l'Italie méridionale. Au matin du 19, quelques nuages couvrirent le ciel, et la pluie tomba çà et là accompagnée d'éclairs et de coups de tonnerre. Le soleil en se levant ne parut pas dans sa clarté accoutumée. Il paraissait voilé et d'un aspect quelque peu lugubre. L'air était à peine agité; ce que l'on sentait d'air provenait du sud-ouest; les girouettes n'étaient point agitées, et les voiles et les drapeaux pendaient paresseusement. Vers 9 heures de la matinée, sans avertissement préalable, l'obscurité descendit graduellement, avec une apparence lumineuse près de l'horizon, comme si le nuage obscur était descendu comme une voûte au-dessus de la tête. Il y avait dans l'atmosphère une teinte jaune qui faisait paraître l'argent poli comme de l'herbe verte.

Ensuite, une vapeur dense, indéfinissable, s'étendit rapidement et sans mouvement aérien, sur tout le pays et l'océan, depuis la Pensylvanie au golfe de St.-Laurent; l'obscurité qu'elle causait augmentait par degré, jusqu'à ce que la lumière du soleil fut totalement obscurcie. Ce n'était pas un nuage ordinaire car la rapidité avec laquelle une contrée si étendue fut enveloppée exclut la possibilité de croire que cette obscurité fut causée par un nuage naturel, se mouvant horizontalement. Outre cela le jour était trop calme pour que nous imaginions qu'il fût possible qu'un vaste nuage eût causé cette obscurité en s'étendant rapidement à travers la contrée.

L'obscurité descendait, de plus en plus épaisse. Vers 10 heures de la matinée l'air était chargé d'épaisses ténèbres. L'atmosphère prit une teinte jaunâtre ou rougeâtre. Cet aspect lugubre augmenta et on ne voyait que peu ou point de nuage ordinaire. Le soleil, en disparaissant, prit une teinte cuivrée. Cette couleur lugubre, rougeâtre, se répandit partout, en haut et en bas. L'herbe prit la couleur du ciel, et tout ce qui était dehors prit un aspect maladif, mélancolique, sinistre et d'apparence sombre, comme si on voyait les choses à travers un verre enfumé. La nature était effrayante à voir. Personne n'avait vu quelque chose de semblable auparavant; et le cœur de milliers de personnes défaillait de crainte.

La vapeur était si basse qu'elle semblait reposer sur la terre, et dans quelques endroits, on ne pouvait pas distinguer une colline, ne fût-ce qu'à la distance d'un demi-mille. C'était surtout le cas à Pepperell et à Groton, dans le Massachussets. Vers 11 heures, c'était comme la nuit elle-même; et depuis ce moment jusqu'à trois heures de l'après midi, les ténèbres furent vraiment extraordinaires et effrayants. Quelques personnes prétendirent que le disque du soleil

pouvait se voir imparfaitement au travers de l'obscurité en fumée, au moment des plus profondes ténèbres, mais ceci semble peu probable. Sur la mer, l'air était lourd et avait une odeur extraordinaire et une apparence surnaturelle. Il était imprégné généralement d'une odeur de suie, et dans quelques endroits il tomba quelques gouttes de pluie.

A Newburyport une femme pieuse écrivait: «Toute la nature semblait silencieuse comme si Jéhovah allait se manifester par quelque acte puissant. Tous les gens regardaient en haut, chacun se demandant: Que va-t-il arriver?» A trois heures, la lumière apparut à l'ouest et les cieux parurent plus cuivrés qu'en tout autre moment, tandis que dans quelques endroits on apercevait des jets de lumière ou lueurs soudaines assez semblables aux aurores boréales. Graduellement, et au grand soulagement du peuple, les ténèbres disparurent. Telle fut l'apparence générale de la terre et de l'atmosphère.

L'étendue des ténèbres fut plus grande que celle dont il est parlé dans aucun autre phénomène semblable, dont nous avons le récit, sans excepter les célèbres jours obscurs qui couvrirent l'Égypte et la Judée. Elle s'étendit jusqu'à la moitié septentrionale de la Pensylvanie et de là, le long des côtes nord-est ou parties inhabitées du Maine, jusqu'au golfe de St-Laurent, et sur la mer à 120 milles au sud-est de Boston, et sans doute plus loin à l'ouest, jusqu'aux vallées du lac Champlain et du fleuve Hudson, et du côté du nord jusqu'à des régions indéfinies à travers le Canada. Portland, Boston, Hartford, New-York, West Point et Albany en furent couverts. Mais les degrés d'obscurité différaient d'un endroit à un autre. L'obscurité la plus profonde s'étendit au-dessus de la Nouvelle-Angleterre. Une étendue de pays et de mer, d'une longueur de 800 milles et d'une largeur de 400 milles, embrassant une surface de 320,000 milles carrés est connue comme ayant été couverte par les nuages obscurs, et la population passa une partie du jour et de la nuit dans des ténèbres plus ou moins profondes et inexplicables.

L'obscurité du jour est attestée par une preuve indisputable. On ne pouvait voir l'heure sur le cadran d'une montre, ou même d'une horloge, avec les meilleurs yeux. Les chandelles étaient d'une nécessité absolue dans les maisons et hors des maisons, car sans cela il était impossible de vaquer aux affaires ordinaires. Le feu du foyer paraissait aussi brillant que par une soirée sans lune du mois de novembre; et toutes les tables furent éclairées aux chandelles à l'heure de midi, comme si c'eût été le repas du soir. Avec la plus forte vue on ne pouvait voir assez, dans l'intérieur des maisons pour lire un livre d'une impression ordinaire. L'effet de l'obscurité était tellement au-dessus de celui d'un brouillard ordinaire, que les voitures qui étaient en route s'arrêtèrent aux hôtels les plus rapprochés, ou se munirent de chandelles ou de lanternes pour permettre aux conducteurs de voir leur chemin. Dans bien des lieux on agit de la même manière que si c'eût été pendant la nuit.

A Haverhill, New-Hampshire, à midi on ne pouvait voir un homme à la distance de vingt pas, tandis qu'une heure ou deux plus tard, le capitaine d'un vaisseau qui était à 40 lieues au sud-est de Boston dut allumer une grande chandelle, afin de voir la boussole pour diriger le vaisseau. «Il faisait si sombre à midi, écrit le Dr. Adams, que nous ne pouvions distinguer une personne d'une autre, dans une chambre qui avait trois

grandes fenêtres.» Un homme qui écrit dans le journal *Massachusetts Spy* nous informe qu'au moment de la plus grande obscurité, la lumière était moins grande que celle de la lune, tandis que d'autres témoins oculaires affirment sans équivoque que la plus grande obscurité était tout aussi forte que celle qui règne le soir, au moment où l'on allume les chandelles. L'astronome Stearnes a calculé que la somme de lumière que projette la lune dans son plein, comparée à la lumière brillante du soleil est dans la proportion de 1 à 100,000. Mais plusieurs savants français font la différence de 1 à 300,000, et même de 1 à 800,000. Ces calculs montrent que la lumière du soleil, en ce jour, était démesurément plus faible qu'en un jour de soleil ordinaire, la lueur du soleil étant réduite en dessous de la lumière de la pleine lune.

Le Connecticut fut complètement sous le nuage obscur. Le journal officiel de cet État rapporte le fait que «personne ne pouvait lire ou écrire dans la maison ou même à une fenêtre, ou distinguer une personne à une faible distance, ou remarquer quelque distinction dans les habits, etc, dans le cercle des personnes rapprochées. C'est pourquoi la séance fut levée de 11 heures à 2 heures de l'après midi.» A Ipswich, Massachusetts, à onze heures et demie, plusieurs messieurs instruits éprouvèrent la profondeur de l'obscurité en essayant de lire une grosse impression dans une chambre qui avait trois fenêtres de vingt-quatre vitres chacune regardant le sud et l'est; mais quoique leur vue fût bonne, ils ne purent distinguer les mots. A midi, avec les trois fenêtres encore ouvertes, les objets éclairés par la lumière d'une chandelle jetaient une ombre définie sur la paroi et les profils et les images de l'ombre étaient aussi distincts et tranchés dans leurs contours que si c'eût été le soir. A une heure, un seul trait de lumière, venu du côté de l'est fut complètement supprimé ou repoussé, et il fit plus sombre qu'auparavant. Les gens furent pris d'une grande stupeur. A 2 heures, le trait de lumière qui avait disparu à l'est sembla luire du côté de l'ouest, comme si le nuage qui l'avait obscurci avait disparu; mais nos messieurs, avec leur trois fenêtres ouvertes furent obligés de prendre deux chandelles sur la table, afin de pouvoir prendre part au dîner qui était servi. A 4 heures, ils dirent qu'ils avaient passé ensemble une nuit bien inattendue, et puis ils se séparèrent, réfléchissant chacun à cet étrange événement.

Au vu et au su de tous ces faits, nous ne pouvons trouver aucune extravagance dans les paroles de la *Boston Gazette*, lorsque l'éditeur s'écrie: «En somme, c'était l'apparence de minuit à l'heure de midi.» Les hommes étaient frappés d'horreur. Tout bruit de travail cessa et on croyait fermement qu'une calamité quelconque—nul ne savait laquelle—approchait. Il semblait, dit un témoin oculaire, qu'une grande voûte était descendue sur la terre et avait caché pour toujours, la glorieuse lumière du soleil.

LE DÉMONIAQUE.

PAR MME. E. G. WHITE.

LA nuit sur le lac était passée; Jésus et ses disciples étaient arrivés de bon matin sur l'autre bord avec ceux qui les avaient suivis à travers la mer. Mais à peine avaient-ils mis le pied sur la côte que deux hommes possédés d'un mauvais esprit coururent contre eux, comme s'ils eussent voulu les mettre en pièces. Ils traînaient après

eux des chaînes qu'ils avaient brisées en s'échappant de leur prison. Ils se coupaient et se meurtrissaient avec des pierres tranchantes et d'autres instruments qui leur tombaient sous la main. Ils avaient eu pour demeure des sépulcres, et aucun voyageur ne pouvait passer en sécurité par ce chemin-là; car ils se seraient jetés sur lui avec la fureur des démons et l'auraient tué, s'ils avaient pu. Leurs yeux étincelants, leurs cheveux longs et mêlés leur donnaient l'air d'être des bêtes sauvages, plutôt que des êtres humains.

Lorsque les disciples et ceux qui les avaient suivis virent ces terribles démoniaques se précipiter contre eux, ils s'enfuirent épouvantés. Puis ils découvrirent que Jésus n'était pas avec eux et se détournèrent pour voir ce qu'il était devenu. Ils le virent alors se tenant tranquillement où ils l'avaient laissé. Lui qui calma la tempête, lui qui avait auparavant lutté contre Satan et qui l'avait vaincu, ne fuyait pas devant ces démons. Lorsque les démoniaques, grinçant des dents et la bouche écumante, se furent approchés de lui à la distance de quelques pieds, Jésus leva cette main qui avait calmé les vagues de la mer, et ces hommes ne purent l'approcher davantage; ils se tenaient devant lui pleins de fureur, mais impuissants.

Avec un ton d'autorité, il ordonna aux mauvais esprits de sortir d'eux. Les paroles de Jésus pénétrèrent assez l'esprit obscurci de ces hommes pour qu'ils pussent comprendre faiblement qu'il en était un auprès d'eux qui pouvait les délivrer des démons qui les tourmentaient. Ils tombèrent devant Jésus et l'adorèrent. Mais lorsqu'ils ouvrirent leur bouche pour réclamer sa miséricorde, le démon parla par eux et cria avec force: «Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus, Fils du Dieu très-haut? Je te conjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter.»

Jésus lui demanda: «Comment t'appelles-tu? et il répondit: Je m'appelle Légion car nous sommes plusieurs.» Se servant des hommes affligés comme moyen de communication entre eux et Jésus, ils le prièrent de ne point les envoyer hors de la contrée, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de pourceaux qui paissaient près de là. Jésus le leur permit; mais à peine cela fut-il arrivé que le troupeau se précipita au fond d'un précipice, et se noya dans la mer. La lumière se fit dans l'esprit des démoniaques guéris. Leurs yeux contemplaient avec intelligence ce qui leur avait été si longtemps étranger. Leurs visages si longtemps déformés à l'image de Satan, prirent tout à coup une expression de douceur; leurs mains tachées de sang se tranquilliserent et ils louèrent le Seigneur qui les avait délivrés de la servitude des démons.

Le dessein de Satan, en demandant que les démons pussent entrer dans les pourceaux était d'empêcher l'œuvre de Jésus dans cette contrée. La destruction des pourceaux causa une perte considérable aux propriétaires; et l'ennemi ne fut pas trompé en pensant que cette circonstance serait défavorable à Jésus parmi ce peuple. Ceux qui paissaient les pourceaux avaient vu avec étonnement tout ce qui s'était passé. Ils avaient vu les démoniaques tout à coup calmes et de bon sens; ils avaient vu tout le troupeau de pourceaux se précipiter dans la mer où ils furent immédiatement noyés. Ils étaient obligés de rendre compte de leur perte aux propriétaires, et ils coururent immédiatement en porter la nouvelle dans la ville et par la campagne. La destruction de leurs

pourceaux parut aux propriétaires d'une importance beaucoup plus grande que le fait réjouissant des deux lunatiques rendus à la raison, et qui ne feraient plus courir de danger aux gens qui passaient dans leur chemin et qui n'avaient plus besoin d'être retenus par des liens et des chaînes.

Ces hommes égoïstes ne se souciaient point de ce que ces infortunés avaient été délivrés et étaient assis calmement aux pieds de Jésus, écoutant ses divines paroles, remplis de reconnaissance et glorifiant le nom de Celui qui les avait guéris. Ils n'avaient d'autres soucis que pour les pourceaux qu'ils avaient perdus, et ils craignaient que la présence de cet étranger au milieu d'eux ne leur amenât de plus grandes calamités. Une panique se répandit au près et au loin; les gens de cette contrée craignirent une ruine totale. Ils vinrent à Jésus, déplorant la perte récente de leurs troupeaux et le prièrent de se retirer de leurs quartiers. Ils regardaient avec indifférence les lunatiques qui avaient été guéris et conversaient alors avec Jésus. Ils les connaissaient parfaitement bien, car ils avaient été la terreur de la contrée. Mais la guérison miraculeuse de ces hommes leur paraissait de moindre importance que leurs propres intérêts égoïstes. Ils étaient très-alarmés et mécontents de leur perte, et la perspective de voir Jésus au milieu d'eux les remplissait de crainte. Ils le prièrent de se retirer de leurs quartiers. Le Sauveur leur accorda leur demande et entra immédiatement dans une barque avec ses disciples et les abandonna à leur avarice et à leur incrédulité.

Les habitants de ce pays avaient eu des preuves visibles du pouvoir et de la miséricorde de Celui qu'ils avaient éloigné du milieu d'eux. Ils virent que les lunatiques avaient été rendus à la raison; mais ils craignaient tellement de subir des pertes pécuniaires, que le Sauveur qui avait repoussé le prince des ténèbres devant leurs yeux, fut traité comme un envahisseur fâcheux, et ils détournèrent d'eux Celui qui venait du ciel, rejetant aveuglément sa visite miséricordieuse.

Nous n'avons pas l'occasion de nous détourner de la personne de Christ comme le firent les Gadaréniens; mais il est beaucoup de gens de nos jours qui refusent de suivre ses enseignements parce qu'en faisant cela, ils devraient sacrifier quelques intérêts mondains. Beaucoup de gens, dans les différentes poursuites de la vie détournent Jésus de leur cœur, craignant que sa présence ne leur coûte quelques pertes pécuniaires. Semblables aux égoïstes Gadaréniens, ils méprisent sa grâce et éloignent aveuglément son Esprit. C'est à eux que s'appliquent ces paroles: «Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.»

Quelques personnes pourraient dire sans doute que la conduite de Jésus, dans cette occasion empêcha le peuple de cette contrée de recevoir sa doctrine; que cette démonstration effrayante de sa puissance les détourna de ses enseignements et les éloigna de son influence. Mais de tels esprits ne peuvent pénétrer les desseins de Christ. Au moment où les Gadaréniens prièrent Jésus de quitter leur quartier, les lunatiques guéris le prièrent aussi qu'il leur fût permis d'accompagner leur Sauveur. En sa présence, ils se sentaient délivrés des démons qui les avaient tourmentés auparavant. Ils se rapprochèrent de lui lorsqu'il allait entrer dans la barque, ils se jetèrent à ses pieds et le supplièrent de les prendre avec lui et de les instruire dans sa vérité. Mais Jésus leur dit de s'en retourner chez eux, vers leurs

parents, pour leur dire les grandes choses qu'il avait faites en leur faveur.

Ils avaient là une œuvre à faire, — c'était d'aller chez les païens et de faire part à leurs parents et amis de la lumière qu'ils avaient reçue de Jésus. Ils peuvent avoir dit que c'était une grande épreuve pour eux d'être séparés de leur Bienfaiteur, lorsqu'ils avaient si peu d'expérience, et qu'il leur paraissait plus convenable de demeurer avec lui que d'être exposés aux épreuves et aux difficultés qu'ils étaient sûrs de rencontrer en faisant ce que Jésus leur commandait. Ils auraient pu alléguer aussi que leur long isolement de la société les avait rendus impropres pour la tâche qui leur était donnée.

Mais au lieu de cela, aussitôt que Jésus leur eut indiqué leur devoir, ils se préparèrent à l'accomplir. Non-seulement ils éclairèrent leurs parents et leurs voisins concernant Jésus, mais ils proclamèrent sa puissance à travers tout le pays de Décapolis, parmi les Gentils, leur racontant l'œuvre merveilleuse que Christ avait accomplie en chassant les démons. Le peuple de ces quartiers avait refusé de recevoir le Sauveur parce qu'il avait été la cause de la destruction de leurs pourceaux; pourtant ils ne furent pas laissés entièrement dans les ténèbres, car ils n'avaient pas commis le péché de rejeter sa doctrine, puisqu'ils n'avaient pas entendu ses paroles, lorsqu'ils le prièrent de quitter leur contrée. Cette parole de vie n'avait pas retenti à leurs oreilles. Ainsi il chargea ceux qui avaient été récemment les instruments de Satan, de communiquer la lumière qu'ils avaient reçue à ce peuple plongé dans les ténèbres. Ceux qui avaient été peu avant les représentants du prince des ténèbres étaient convertis en messagers de vérité, en serviteurs du Fils de Dieu.

Ceux qui entendaient ces étonnantes nouvelles étaient émerveillés. Leur intérêt pour ces choses était éveillé et ils étaient désireux d'avoir part au royaume dont Jésus parlait. Rien n'aurait pu réveiller le peuple de cette contrée aussi fortement que ne le fit le miracle qui se fit au milieu d'eux. Ils ne s'étaient intéressés jusque là que des avantages de ce monde et avaient bien peu pensé à leurs intérêts éternels. Jésus avait plus souci de leur bonheur réel qu'ils n'en avaient eux-mêmes. Il avait accordé ce que le malin esprit demandait, et le résultat avait été la destruction de leurs pourceaux. Cette perte avait soulevé l'indignation du peuple et attiré leur attention sur Jésus. Quoiqu'ils le prièrent de s'éloigner d'eux, ils virent et entendirent pourtant les hommes qu'il avait guéris. Lorsque ces personnes qui avaient été la terreur de la contrée devinrent des messagers de vérité et prêchèrent le salut de Jésus, ils exercèrent une puissante influence pour convaincre le peuple de cette région, que Jésus était le Fils de Dieu.

Ils renvoyèrent Jésus de leurs quartiers parce qu'ils craignaient de perdre encore de leurs biens; malgré cela, ceux qui avaient passé le lac avec Jésus leur racontèrent les dangers de la nuit précédente et le miracle accompli par le Sauveur qui avait calmé la tempête. Mais leurs yeux aveuglés par la mondanité ne voyaient que la grandeur de leur perte. Ils ne prirent pas en considération l'avantage d'avoir parmi eux Celui qui pouvait commander aux éléments mêmes, par un signe de sa main, faire sortir les démons et guérir la maladie et la folie par un mot ou par un attouchement de sa main. Ils avaient au milieu d'eux la preuve visible de la puissance de Satan. Le Prince de la Lumière et le prince des ténèbres s'étaient rencontrés et tous ceux qui étaient

présents furent témoins de la suprématie du premier sur le second. Pourtant, quoiqu'ils vissent cela, ils prièrent le Fils de Dieu de se retirer de leurs quartiers. Il fit selon leur désir, car jamais il n'impose sa présence où il n'est point le bienvenu.

Satan est le dieu de ce monde; il exerce son influence en pervertissant les facultés, en poussant l'esprit humain au mal et en entraînant ses victimes à la violence et aux crimes. Il sème la discorde et obscurcit l'intelligence. L'œuvre de Christ est de briser le pouvoir qu'il a sur les enfants des hommes. Toutefois combien de personnes, dans les différentes circonstances de la vie, chez elles, dans les transactions d'affaires et dans l'Eglise, ferment la porte à Jésus, pour laisser entrer l'odieux ennemi.

Il n'est pas étonnant que la violence et le crime soient répandus sur la terre, et que les ténèbres morales, semblables au voile de la mort envahissent les cités et les habitations des hommes. Satan dirige bien des ménages, bien des sociétés, et même des églises. Il prend garde aux indications de corruption morale, et il introduit ses tentations spécieuses, ayant soin de pousser les hommes à des péchés de plus en plus grands, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement dépravés. La seule sûreté contre ses desseins est de veiller et de prier; car il va çà et là dans les derniers jours, comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. La présence de Jésus est une sauve-garde contre ses avances. Le Soleil de Justice découvre la hideuse noirceur de l'ennemi des âmes qui fuit la présence divine.

Beaucoup de soi-disant chrétiens de nos jours bannissent Jésus loin d'eux par amour de gain mondain. Ils n'emploient pas exactement les paroles des Gadaréniens, mais leurs actes indiquent clairement que dans les diverses affaires qui les occupent, ils ne désirent pas sa présence. Ils élèvent le monde au-dessus de sa miséricorde. L'amour du gain étouffe l'amour de Christ. Ils ne prennent pas garde à ses enseignements, ils méprisent ses reproches. Par leur mauvaise foi et leur avarice, ils prient virtuellement le Sauveur de s'éloigner d'eux.

REDRESSER LES TORTS.

Il y a peu de gens qui n'aient pas connaissance d'avoir fait tort à quelqu'un. Ils peuvent le contester, le mettre en doute ou le nier; mais ils savent cependant que c'est vrai. On peut alors se demander ce qu'il y aurait à faire. Il en est beaucoup qui savent quel tort ils ont fait, mais ils ne veulent pas l'admettre; il en est d'autres encore qui connaissent et admettent qu'ils ont fait tort, mais qui ne font rien pour remédier au mal qu'ils ont fait, ou réparer le tort qu'ils ont causé.

Strictement parlant, un mauvais acte ne peut jamais être réparé; une méchante parole prononcée ne saurait être dédite; mais aucun de ceux qui se sentent coupables ne devrait demeurer satisfait, jusqu'à ce qu'il ait fait son possible pour réparer convenablement ses fautes.

S'il a fait tort à son prochain pécuniairement, qu'il fasse restitution, non point avec une petite mesure, et d'une manière trop étroite, mais libéralement, de bon cœur et sans arrière pensée. Qu'il en rende quatre fois autant. S'il a dit des choses mauvaises, qu'il les retire promptement et ouvertement. Que ses excuses soient aussi distinctes et sincères que ses accusations l'ont été. Que d'une manière simple et chrétienne, et autant qu'il dépend de lui, il ôte tou-

te occasion de chagrin ou de grief. Qu'il voie que les fausses impressions qu'il a données doivent être corrigées, que les calomnies qu'il a prononcées doivent être retirées. C'est ainsi, et seulement ainsi, qu'il peut regagner l'amitié qu'il a perdue, et espérer recevoir la bénédiction du Seigneur qu'il a offensé.

Des milliers de chrétiens et d'églises sont en souffrance pour avoir négligé d'ôter de leur chemin de telles pierres d'achoppement. Il y a des hommes qui font du tort, qui nuisent à un frère, ou le représentent sous un faux jour, et qui, tandis qu'il est affligé et frappé au cœur, essaient de passer pour serviteurs de Dieu, sans corriger leurs faux rapports, ou confesser leurs torts. De telles circonstances suffisent assez pour rendre compte de la torpeur et de l'apathie qui règnent dans l'église. Le peuple est offensé et repoussé de la communion des saints et de la société de ceux qu'ils aiment, en conséquence de cette mauvaise manière de faire des principaux de l'église qui ne confessent point leurs fautes et ne redressent pas les torts qu'ils ont commis. Souvent de telles personnes semblent penser qu'il est plus facile de faire chercher un ministre et « d'avoir un réveil », que de confesser leur propres fautes et de redresser les torts dont ils sont coupables. Mais un réveil religieux qui commence au sommet de vieilles rancunes, de faux rapports, d'actes de mauvaise foi et d'injustice, ne sera jamais efficace.

La haute marée pourra bien, pour un moment, faire flotter leur barque ; mais lorsque le reflux arrivera, chaque rocher et chaque écueil, et chaque bas-fond qui garnissent le canal réparaitront, et le bateau ne flottera pas mieux qu'auparavant. Une religion qui n'est pas fondée sur la droiture est d'une très-petite utilité en ce monde. Et les hommes qui pensent que des services spéciaux, une série de réunions, des travaux d'évangéliste, des prières ferventes, des hymnes évangéliques, répareront les torts, les vols, les calomnies et les abus, verront peut-être leurs erreurs avant que le jour du Jugement arrive ; mais s'ils ne les voient pas avant ils les reconnaîtront certainement alors.

— *Extrait.*

UNE CONVERSATION CONCERNANT

— LA —

DESTINÉE DE L'HOMME.

SEIZIÈME SOIRÉE.

POURQUOI LE PÉCHEUR DOIT-IL MOURIR UNE SECONDE FOIS ?

MINISTRE.—Nous avons ce soir à considérer pourquoi la Bible menace le pécheur de la seconde mort et pourquoi ceux qui ne se repentent pas de leurs péchés doivent mourir une seconde fois.

VISITEUR.—Je désire beaucoup comprendre ce sujet, car il m'a toujours paru obscur et mystérieux. Si la mort arrive en conséquence du péché, pourquoi les petits enfants qui n'ont jamais péché meurent-ils ? Et pour quelle raison ceux qui persistent dans leurs péchés doivent-ils mourir une seconde fois ?

MIN.—La première mort arrive à cause du péché d'Adam, ce qui place toute sa race sous la sentence de mort. Rom. 5 : 12 ; Gen. 3 : 19 ; 1 Cor. 15 : 21, 22. Aucun homme ne peut éviter cette mort, quelque complète que soit sa repentance de ses péchés. Hébr. 9 : 27 ; Job 30 : 23 ; Ps. 89 : 49. La seconde mort arrive en conséquence de nos propres transgressions personnelles, et

cette mort peut être évitée par la vraie repentance. Apoc. 21 : 8 ; Ezé. 18 : 4, 20, 30-32 ; Rom. 6 : 23.

VIS.—Pourquoi devons-nous mourir à cause du péché d'Adam ? Pourquoi une si grande calamité est-elle infligée à ses descendants sans que ce soit de leur faute ?

MIN.—Ce n'est point à cause de quelque injustice de la part de Dieu que la mort a pu entrer dans le monde et que tous les hommes sont assujettis à sa terrible puissance. Lorsque Dieu créa Adam, il ne le fit point sujet à la mort, car la mort n'avait alors point de place dans notre monde. Adam fut créé droit (Ecc. 7 : 29), et aussi longtemps qu'il garda son innocence, la mort ne pouvait point le frapper. Bien plus, il avait libre accès à l'arbre de vie. Gen. 2 : 8, 9, 16, 17. Le fruit de cet arbre était pour lui un gage de Dieu qu'il vivrait à toujours, s'il demeurait dans son innocence. Gen. 3 : 22-24.

VIS.—Mais pourquoi Dieu exposa-t-il Adam au danger d'être assujetti au péché et à la mort ?

MIN.—Dieu voulait qu'Adam formât son caractère en choisissant entre le bien et le mal ; il plaça donc au milieu du jardin un arbre qui portait des fruits de la qualité la plus désirable, mais qu'il lui défendit de toucher. Gen. 2 : 16, 17. Et il permit aussi que Satan, sous la forme d'un serpent, tentât l'homme à se rebeller contre Dieu. Gen. 3 : 1-6 ; 2 Cor. 11 : 3 ; Apoc. 20 : 2. Il était juste de la part de Dieu d'éprouver la fidélité d'Adam, après qu'il lui eut conféré la possession du Paradis et l'accès à l'arbre de vie. Il mit même à l'épreuve les anges du ciel, non point en requérant d'eux quelque chose de déraisonnable, mais en les plaçant où ils devaient choisir entre le bien et le mal. Dieu dit à Adam que s'il mangeait du fruit défendu, il mourrait, tandis que s'il fût demeuré obéissant à Dieu, il aurait eu libre accès à l'arbre de vie dont les fruits l'auraient fait vivre à toujours.

VIS.—Mais comment était-il possible pour Adam de se rebeller dans une telle circonstance ?

MIN.—Ce n'est pas aussi inexplicable que la rébellion de Satan et de ses anges. C'est assez que nous sachions que ces choses se sont réellement passées. Jean 8 : 44 ; Jude 6. Sous l'influence de la tentation, Eve pensa que le fruit de l'arbre défendu était plus désirable que celui de l'arbre de vie ; son influence fit aussi tomber Adam dans la transgression. 1 Tim. 2 : 14 ; Gen. 3 : 6.

VIS.—Quel comprenez-vous que fut le résultat de la transgression d'Adam ?

MIN.—Il perdit son innocence par ce seul acte de rébellion contre Dieu. Rom. 5 : 12. Il ne fut plus digne de rester dans le Paradis et il en fut chassé afin qu'il ne mangeât plus du fruit de l'arbre de vie et qu'il ne vécût à toujours, et cela s'accomplit de la manière la plus remarquable. Le Créateur visita le jardin et ayant examiné la conduite de l'homme, il prononça sur lui la sentence de mort : « Tu es poudre », dit Dieu à Adam, « et tu retourneras en poudre. » Gen. 3 : 19.

VIS.—Mais il fut dit à Adam qu'il mourrait au jour qu'il aurait péché. Comme il ne cessa pas réellement de vivre en ce jour, la mort dont il fut menacé a dû être la mort spirituelle.

MIN.—Dans ce cas la loi annonçait seulement à Adam qu'au jour où il pécherait il deviendrait un pécheur, mais ne le menaçait d'aucune punition pour ce péché. Comment donc le Juge pouvait-il dire à Adam qu'à cause de son péché il retournerait en poudre ? C'était lui infliger la pénalité de

la mort réelle, tandis qu'une telle pénalité ne lui avait pas été annoncée, et cela aurait été tout à fait injuste.

VIS.—Cela aurait été certainement injuste d'infliger la mort réelle à Adam, s'il n'avait pas été menacé d'une telle punition. Mais lorsque Dieu menaçait Adam de mort, dans le cas où il pécherait, il doit avoir entendu et la mort spirituelle et la mort réelle.

MIN.—Il est donc aussi nécessaire pour vous que pour moi d'expliquer pourquoi Adam ne souffrit pas la mort réelle au jour où il pécha. Mais Dieu ne menaçait pas Adam de deux sortes de mort. De plus il est absurde de représenter la mort spirituelle comme la pénalité de la loi. Dieu n'a pas donné à l'homme une nature pécheresse pour le punir de sa désobéissance. Au contraire l'homme a créé cette nature pécheresse en se rebellant contre Dieu. Dieu n'enleva point l'innocence de l'homme pour le punir à cause de son péché, mais l'homme détruisit cette innocence par sa rébellion.

VIS.—Voulez-vous alors expliquer ces paroles : « Car au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort » ? Gen. 2 : 17.

MIN.—La sentence prononcée par le Juge doit être une exacte interprétation de la pénalité que la loi avait annoncée. Comparez Gen. 2 : 17 ; 3 : 19. Lorsque le Juge prononça une sentence sur Adam il lui dit qu'il retournerait en poudre, ce qui montre que la mort dont il était menacé dans la loi était la mort réelle ; mais il ne fixa point le temps de sa mort en prononçant la sentence, ce qui montre que le temps de cet événement n'était pas fixé dans la loi. Mais la sentence elle-même fut placée sur Adam au jour qu'il pécha. Ceci indique que le sens de la loi était que la mort d'Adam serait irrévocablement fixée en ce jour, et non point que ce jour serait celui de sa mort.

VIS.—Ces faits montrent que la mort ne fut pas ordonnée dans le dessein de prendre Adam dans le ciel.

MIN.—Ces faits montrent aussi que la mort ne fut pas ordonnée dans le but de livrer Adam au feu éternel, considérant que la loi ne menace point de telles choses. Elle déclare seulement que l'homme mourrait, et si la miséricorde ne s'était interposée, la mort eût été infligée sans délai, et la famille humaine aurait cessé d'exister.

VIS.—Quelle était la condition d'Adam après que Dieu eut prononcé cette sentence sur lui ?

MIN.—La fidélité de l'homme dans son état d'innocence avait été éprouvée, et sa ruine totale en avait été le résultat. Son innocence était perdue. Il avait été expulsé du Paradis. Une épée de feu se tenait entre lui et l'arbre de vie, et une sentence de mort avait été prononcée sur lui. Adam avait eu l'occasion, dans les circonstances les plus favorables, de prouver sa fidélité envers Dieu, et il avait complètement échoué dans cette épreuve ; il avait donc perdu le droit de vivre. Mais quoique la sentence de mort fût prononcée sur lui au jour où il pécha, la miséricorde de Dieu ne souffrit point que la race humaine cessât d'exister ; mais elle donna à l'homme une seconde occasion de montrer sa fidélité envers Dieu.

VIS.—Voulez-vous indiquer la nature de cette seconde occasion que Dieu a donnée à la race humaine pour montrer sa fidélité envers Dieu ?

MIN.—L'homme doit entrer dans sa seconde épreuve pour montrer sa fidélité à Dieu sous les désavantages qu'il s'attira par sa chute ; dans l'épreuve à laquelle il fut soumis dans son état d'innocence ; et les descendants d'Adam doivent subir avec lui ces désavantages. Lorsqu'Adam perdit le Paradis, ils

le perdirent aussi. Et comme sa nature devint pécheresse, la nature qu'ils héritent de lui doit l'être aussi. Rom. 5 : 19. Et comme Adam ne possédait qu'une vie mortelle après que la sentence de mort eut été prononcée sur lui, sa postérité ne peut hériter que la même espèce de vie. Et ainsi, sans aucune faute de leur part, les hommes héritent une nature pécheresse, sujette à la mort, et se trouvent exclus du Paradis et de l'arbre de vie. Voilà pourquoi toute la postérité d'Adam est sujette à la mort et ne peut y échapper.

VIS.—Il me semble difficile de comprendre pourquoi il fut permis au premier homme d'amener une telle ruine sur sa postérité.

MIN.—Quoique nous ayons perdu le Paradis et l'arbre de vie, et quoique nous soyons sujets à la mort à cause du péché d'Adam, pourtant Dieu a donné à tout membre de la famille humaine la possibilité de regagner ce qui a été ainsi perdu. Jésus-Christ est le second Adam. Rom. 5 : 14-19 ; 1 Cor. 15 : 21-23, 45, 47-49. Son Evangile nous enseigne qu'il est possible de devenir enfants de Dieu par la nouvelle naissance, et que nous pouvons nous dépouiller du vieil homme et nous revêtir du nouvel homme. Jean 3 : 3-16 ; Eph. 4 : 22-24 ; Col. 3 : 9, 10. Il enseigne aussi que nous pouvons recouvrer le Paradis et l'arbre de vie, et que nous pouvons obtenir une existence immortelle. Apoc. 2 : 7 ; 22 : 14 ; Rom. 2 : 6, 7 ; Tite 1 : 2 ; 1 Jean 2 : 25. Il est possible aux enfants d'Adam de gagner par Christ plus qu'ils n'ont perdu par Adam. «Car puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts est venue aussi par un homme.» 1 Cor. 15 : 21.

VIS.—Ce sont de bonnes nouvelles; mais dites-moi comment il se fait que tous les hommes soient exposés à la seconde mort.

MIN.—Lorsque la miséricorde s'interposa après la chute de l'homme, pour donner à Adam et à sa postérité l'occasion de recouvrer leur innocence perdue et de se montrer les enfants obéissants de Dieu, il devint nécessaire de placer devant eux pour la seconde fois la récompense pour le bien et la pénalité pour la désobéissance. Cette fois chaque membre de la famille humaine doit faire un choix pour lui-même. Rom. 14 : 12. Ainsi la Bible enseigne qu'il y aura un jour de Jugement (Eccl. 12 : 15, 16 ; Act. 17 : 31) qui sera introduit par le son de la dernière trompette et par la résurrection des justes (2 Tim. 4 : 1 ; 1 Thess. 4 : 14-18); et que ceux qui en seront trouvés dignes, en ce jour, seront rendus immortels et pris dans le royaume de Dieu (Luc 20 : 35, 36 ; 1 Cor. 15 : 51-55 ; Mat. 25 : 31-34), tandis que ceux qui seront trouvés dans le péché seront jetés dans l'étang de feu pour y subir la seconde mort. 2 Thes. 1 : 7-10 ; Apoc. 20 : 11-15 ; 21 : 8.

VIS.—Dans tout ce que vous avez dit, vous parlez de l'homme comme s'il était une unité; quoique la Bible parle de lui comme d'un être triple, esprit, âme et corps.

MIN.—Dans notre prochaine entrevue, nous considérerons ce sujet.

TÉMOIGNAGE D'UNE PIERRE.

Tous nos lecteurs savent que les fouilles modernes faites dans les environs du Nil, du Tigre et de l'Euphrate ont mis au jour un grand nombre d'inscriptions qui ont rendu témoignage à la vérité des récits bibliques. Du nombre de ces témoins muets, est une plaque de brique cuite au four, trouvée en 1869 par un Anglais, le Dr. Smith. Cette

brique n'est rien moins qu'un calendrier assyrien qui, à en juger d'après les caractères et la langue, doit remonter au temps de Moïse. Sur ce calendrier, les mois sont divisés en quatre semaines de sept jours, avec la remarque qu'aucun travail ne doit se faire le septième jour. En étudiant avec soin ce document, on s'est assuré que plusieurs des ordonnances de Moïse, concernant le Sabbat étaient en vigueur parmi les anciens Assyriens. L'on a donc une preuve positive que le repos hebdomadaire n'a pas été institué lors de la promulgation de la loi en Sinai, mais qu'il s'observait bien longtemps avant lui. C'est, du reste, indiqué par la défense de recueillir la manne le jour du Sabbat, qui précéda la loi. La Genèse nous dit que Dieu mit à part dès le commencement le septième jour, comme jour de repos et le calendrier assyrien prouve que cette tradition s'était conservée chez les peuples les plus anciens. A cela correspond la parole de Jésus que *le Sabbat a été fait pour l'homme*. Cette déclaration indique d'une manière assez claire que le repos du septième jour est une institution destinée à l'humanité entière, et non-seulement aux Israélites de l'Ancien Testament.—*Feuille Religieuse.*

LES DIMES.

PAR R. F. COTTRELL.

«Or toute la dîme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres, appartient à l'Eternel: c'est une chose consacrée à l'Eternel.» «Mais toute dîme de taureaux, de brebis et de chèvres, savoir tout ce qui passe sous la verge qui est le dixième, sera consacré à l'Eternel.» Lévi. 27 : 30, 32.

Le Seigneur ne nous ordonne pas de donner la dîme de ce qui est à nous, mais il réclame la dîme comme lui appartenant; il place la dîme entre nos mains, la confiant à notre garde. C'est un crime d'employer à notre usage ce qu'un voisin a confié à nos soins; et qu'est-ce que faire de même de ce qui appartient au Seigneur, ce qu'il nous a confié pour n'être employé que dans sa cause—je demande ce que c'est, si ce n'est dérober Dieu? C'est pourquoi il dit: «L'homme pillera-t-il Dieu, que vous osiez le faire? Et vous dites: En quoi t'avons-nous pillé? Dans les dîmes et dans les offrandes.» Mal. 3 : 8. La dîme appartient au Seigneur, et il accuse ceux qui l'emploient pour eux-mêmes de le dérober.

On pourrait dire que c'était sous la loi et non point sous l'Evangile. Christ n'a-t-il pas prêché l'Evangile? Parlant de ceux qui payaient les dîmes très-scrupuleusement et pourtant négligeaient les choses les plus importantes de la loi: le jugement, la miséricorde et la fidélité, il dit: «Ce sont là les choses qu'il fallait faire, sans néanmoins omettre les autres.» C'est ainsi qu'il soutient l'obligation de payer les dîmes.

On pourrait encore objecter qu'il enseignait et pratiquait l'observation de tous les rites de la loi de Moïse, jusqu'au moment de sa mort, alors qu'ils furent cloués à la croix. Mat. 23 : 1-3. Nous répondons qu'aucun principe moral n'a été aboli à la croix. C'est une vérité qui est évidente par elle-même. Nous ne nous appartenons pas. Tout ce que nous avons et ce que nous sommes vient du Seigneur. Ses droits sur nous et sur ce que nous avons sont basés sur un principe moral. Ce principe doit subsister à toujours. Il a dit une fois: «La dîme appartient au Seigneur»; et il n'a jamais retiré ce droit. Nous-mêmes, notre temps, nos

talents, notre propriété, tout lui appartient. Il nous a généreusement fait don de six jours de la semaine, pendant lesquels nous pouvons travailler pour notre subsistance. Il a réservé le septième jour en son propre honneur et pour son service spécial. Sa prétention est un droit moral; mépriser ce droit, c'est le dérober de ce qui lui est dû. De la même manière, il nous donne les neuf dixièmes de notre revenu, se réservant la dixième partie pour être employée d'une manière sacrée à l'allègement et au salut de l'humanité pécheresse et souffrante. Nous approprier la dîme, c'est comme nous l'avons dit, dérober Dieu.

Le paiement des dîmes ne tire pas son origine des rites mosaïques. Abraham payait la dîme des centaines d'années avant que Moïse naquît. Gen. 14 : 20 ; 28 : 22. N'appartenant pas au système rituel et typique, elle n'a point passé avec lui. Le principe demeure et a été exprimé par Paul dans un ordre général aux églises de Galatie et de Corinthe: «Que chacun de vous mette à part chez soi, et rassemble ce qu'il pourra, selon sa prospérité.» *Que chacun de vous fasse quelque chose; et que cela soit selon les moyens que Dieu a mis entre vos mains, —selon sa prospérité.* La proportion n'est point donnée ici; mais il est raisonnable de supposer qu'il n'est pas moins demandé sous cette dispensation de lumière qu'il n'était demandé des anciens qui, outre leurs dîmes, avaient à offrir tant de sacrifices coûteux, outre les offrandes volontaires.

Nous en concluons que la réclamation du Seigneur demeure et garde toute sa valeur. Elle est fondée sur un principe de droit moral. Nous ne devrions pas nous contenter de donner simplement la dîme, mais nous devrions en outre, faire des offrandes volontaires. Le Seigneur est dérobé dans les dîmes et dans les offrandes. Mais si nous voulons apporter toutes nos dîmes, il fera descendre sa bénédiction sur nous.

Mais il n'y a point de contrainte. L'Eglise de Christ n'a ni loi, ni aucun désir de forcer le paiement des dîmes. Ceux qui portent le nom de chrétiens ont commis une erreur manifeste, toutes les fois qu'ils ont recouru à la loi civile pour faire exécuter la volonté de Dieu. Chacun est libre de décider pour lui-même s'il veut se soumettre ou non à ce que Dieu réclame. «Car pourvu que la promptitude de la bonne volonté y soit, on est agréable à Dieu, selon ce qu'on a.» Cela doit être une affaire de «libéralité et non comme un fruit de l'avarice.» 2 Cor. 8 : 12 ; 9 : 5. Mais «celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment, moissonnera aussi abondamment. Que chacun donne selon qu'il a résolu en son cœur, non à regret, ni par contrainte, car DIEU AIME CELUI QUI DONNE GAIEMENT.» Sa grâce et sa libéralité sont promises à de telles personnes. Voyez 2 Cor. 9 ; Prov. 3 : 10 ; Mal. 3 : 10, 11.

UNE ÉTOILE CHANGEANTE.

EN l'an 1572, une étoile brilla tout à coup dans la constellation septentrionale de Cassiopée, étoile que l'on supposait n'avoir jamais vue auparavant. Elle fut d'abord observée par Tycho Brahé, astronome danois; elle avait alors atteint l'éclat d'une étoile de première grandeur, comme sont désignées les étoiles les plus brillantes.

Elle devint de plus en plus brillante, jusqu'à ce qu'elle surpassa Vénus et qu'on put la voir en plein jour. Peu de temps après, elle s'affaiblit graduellement, et on supposa qu'elle avait entièrement disparu. C'était

quarante ans avant la découverte du télescope.

On a découvert depuis par le télescope, que l'étoile est encore visible à la même place, comme étoile de douzième grandeur.

Cette brillante étoile attira vivement l'attention au temps de son apparition, et d'anciens recueils d'astronomie furent examinés pour trouver si une telle étoile avait été observée auparavant. Il est assez curieux qu'en l'an 945 et en l'an 1264, de brillantes étoiles furent aperçues dans la même constellation de Cassiopée.

Si ces étoiles sont des apparitions successives de la même étoile, alors il semblerait que c'est une étoile changeante, avec une période d'environ 300 ans. Les étoiles changeantes renferment aussi celles qui ne brillent pas avec une lumière constante, mais qui sont tantôt très-brillantes, tantôt moins.

Ce qu'il y a de plus intéressant, concernant cette merveilleuse étoile, c'est qu'on peut l'attendre maintenant à tout instant. Si c'est une étoile changeante, avec une période d'environ 300 ans, c'est maintenant le temps de son apparition; il est donc probable qu'elle apparaîtra à son ancienne place, dans Cassiopée, d'ici à 1885. Cette constellation se trouve facilement; car elle a la forme d'une chaise, ou de la lettre «W» et elle est si près du nord que sous notre latitude elle est visible toute la nuit.—*Youth's Companion.*

Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5, 6.

LE COMMENCEMENT ET LA FIN

—DE—

L'USAGE DU VIN.

PAR LE DR. E.-L. CLEVELAND.

LES jeunes gens demandent quel mal il peut y avoir à boire en société un verre de vin. C'est certainement, disent-ils une manière très-agréable de passer une heure de loisir. Sans doute, ils trouvent l'hilarité du vice et l'entretien joyeux très-agréables, et c'est sur ce fait admis que ce conseil est basé: «Ne regarde point le vin.» C'est parce qu'il est si agréable de se laisser aller à ce stimulant qu'il est si dangereux. Nous devons être sur nos gardes, — c'est la voix d'une syrène, attirant seulement pour détruire. Quelque délicieuse que puisse être pour un moment la jouissance qu'il procure, rappelez-vous qu'«à la fin il mord comme le serpent et pique comme la vipère»; non point au commencement. S'il mordait tout de suite, qui est-ce qui se jouerait avec lui? Si la piqûre se faisait sentir dès le commencement, qui est-ce qui s'écarterait du droit chemin? Mais le plaisir paraît d'abord et la morsure à la fin; et c'est là que git le danger à regarder le vin.

D'abord il pétille et réjouit;

A la fin, il empoisonne et fait perdre la raison.

Au commencement il excite l'allégresse et le chant;

A la fin il produit le chagrin et la colère.

Au commencement c'est une affaire de bon sentiment et de sociabilité;

A la fin c'est une affaire de discorde, de lutte de meurtre.

Au commencement il peut donner plus d'animation à l'expression de la figure;

A la fin il rougit les yeux, gonfle et déforme le visage.

Au commencement il peut donner à l'intelligence une activité extraordinaire, et à la conversation un éclat captivant;

A la fin il prive l'intelligence de tout élément de force, et dégrade la conversation, la changeant en un balbutiement et en un sot jargon.

Au commencement il peut stimuler le corps et lui donner une vigueur surnaturelle;

A la fin il brise le corps le plus robuste, affaiblit les membres et fait trembler le corps.

Au commencement, la santé peut être assez forte pour résister à la pernicieuse tendance de l'enivrement, de sorte qu'avec tous les plaisirs on éprouve peu de peine à s'abandonner à cette satisfaction;

A la fin ils deviennent victimes d'un grand nombre de maladies invétérées, horribles et pénibles.

Au commencement, ils se croient les plus heureux de tous les hommes;

A la fin ils confessent qu'ils sont les plus misérables de tous les hommes.

Au commencement nous avons une société de jeunes gens bien élevés;

A la fin, nous avons un groupe de vieux sots vulgaires et dégradés.

Au commencement de leur carrière, ils ont un libre accès dans la société respectable;

A la fin, peu de personnes désirent être vues dans leur compagnie.

Au commencement ils ont une grande fierté de caractère;

A la fin ils regardent plus au plaisir de boire qu'à la bonne réputation.

Les premiers échelons de leur dissipation étaient égayés par la prospérité temporelle et l'espérance de jours à venir encore plus brillants;

Les dernières périodes sont obscurcies par un nuage qui ne jette que de la tristesse sur le présent et annonce un avenir encore plus lugubre.

Au commencement ils sont soutenus par un agréable épanchement de l'esprit;

A la fin ils tombent dans l'abîme de découragement et peut-être d'horreur mentale.

C'est d'abord une anticipation joyeuse d'heureux temps à venir;

A la fin, c'est l'attente terrible du Jugement et de l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires.»

D'abord le vin est un agréable compagnon;

A la fin, c'est le vin pur de la colère de Dieu.

C'est d'abord l'agréable excitation d'un beau soir;

A la fin, ce sont les longs débats de l'agonie de la perdition.

Ne sont-ce là mes jeunes amis, les conséquences légitimes de s'être arrêté auprès du vin?

Et est-il étonnant que nous cherchions à vous détourner de sentiers si dangereux? Supportez que nous vous pressions de vous servir du remède du Sage. Avec plus d'empressement que jamais, nous vous disons: «Ne regarde point le vin quand il est rouge, et quand il fait voir sa couleur dans la coupe, et qu'il coule aisément. A la fin il mord comme le serpent et pique comme la vipère.» Voulez-vous attendre que vous sentiez la morsure du serpent, le dard de la vipère, avant de vous alarmer? Ou voulez-vous vous arrêter où vous en êtes, et prendre une fois la détermination de repousser tout tentateur qui voudrait vous entraîner au mal? Ceci est votre seule sûreté. Prenez cette résolution dans la crainte de Dieu et aucune puissance ne pourra vous nuire.

Repoussez résolument celui qui voudra vous entraîner dans un débit de boissons, ou qui vous présentera la coupe de vin pétillant. S'il essaie d'exciter votre goût en vous parlant de la qualité supérieure de la liqueur, refusez-la pour cette raison même.

Vous avance-t-il la gaieté de la bonne compagnie? Il n'est aucune compagnie assez bonne pour vous justifier d'exposer votre caractère et votre bonheur à un tel hasard. Emploie-t-il la puissance du ridicule? Faites-lui savoir qu'il est plus facile de supporter son mépris que les reproches de votre propre conscience et la colère d'un Dieu offensé. Irrité de votre fermeté, vous menace-t-il de violence? Etes-vous attaqué par un nombre supérieur, comme il est arrivé souvent que de jeunes gens ont été attaqués et fortement battus, dans le but avoué de les obliger à violer leurs principes? Même alors, dans une aussi violente épreuve, maintenez ferme votre intégrité. Il vaudrait mieux tomber sous les coups de gens brutaux que de commettre un suicide moral. Permettez-moi de vous recommander l'exemple d'un noble jeune garçon qui, étant engagé à entrer dans un débit de boissons, répondit: «J'ai reçu des ordres—des ordres positifs—de ne point aller là,—ordres auxquels je n'ose point désobéir.»

«Viens, ne sois pas comme une femme—conduis-toi comme un homme,» lui disaient les jeunes gens.

«Non, je ne puis transgresser des ordres», dit Jean. «Quels ordres particuliers as-tu reçus? Viens, dis-le nous, si tu peux. Montre-nous tes ordres.»

Jean sortit de sa poche un porte-feuille et en sortit un papier proprement plié. «Voici», dit-il, dépliant le papier et le montrant aux garçons. Ils regardèrent et lurent tout haut: «N'entre point au sentier des méchants, et ne pose pas ton pied au chemin des pervers. Détourne-t'en, ne passe point par là; éloigne-t'en, et passe outre.» Prov. 4:14, 15.

«Maintenant, dit Jean, vous voyez que mes ordres me défendent d'aller avec vous. Ce sont des ordres de Dieu, et avec son aide, j'espère ne les point transgresser.»

Prenez exemple, jeunes gens, de la fermeté d'une aussi inflexible résolution et tout ira bien. Les intérêts dont il s'agit sont importants et bien dignes d'un puissant effort pour maintenir votre vertu. Votre propre pureté et votre paix, votre utilité et votre succès dans la vie, le bonheur et la destinée éternelle de votre âme, tout dépend de l'issue de ce conflit.

LE TABAC

ON a assez parlé de l'influence désastreuse du tabac sur la santé des fumeurs pour que nous nous dispensions de reproduire les raisons que les ennemis de ce narcotique font toujours valoir; il nous a paru plus intéressant de rechercher quel est généralement l'effet produit par ce même narcotique sur la... bourse du fumeur.

Supposons qu'un homme de 60 ans fumé depuis l'âge de 20 ans—ce qui est le maximum de l'âge où l'on commence à se narcotiser—une moyenne de quatre cigares par jour, ce qui n'a rien d'exagéré, sa dépense sera par an de 511 fr., s'il fume des *londrès* à 35 c.; de 292 fr., s'il consomme des *londrès* à 20 c.; de 109 fr. 50, s'il se contente d'*inséparables* à 7c. et demi; et enfin de 73 fr. s'il se contente de simples petits bordeaux à 5 cent.

Ces chiffres multipliés par quarante,—nombre d'années où l'habitude aura été entretenue—donnent des totaux de 20,440 fr.

pour les 35 centimes; de 11,680 fr. pour les 20 centimes; de 4,380 fr. pour les 7 c. et demi et enfin de 2,920 fr. pour les simples *soutados*.

Si maintenant on calcule les intérêts composés de ces différentes sommes, on arrive aux chiffres effrayants de 71,949 fr.; 41,114 fr.; 15,417 fr. et 10,279 fr. représentant le capital dépensé en quarante ans par chaque fumeur des catégories ci-dessus.

Enfin, si en vertu du proverbe anglais: *Time is money*, nous ajoutons à ces différents capitaux envolés en fumée, la valeur du temps perdu à les consumer, nous trouvons que chaque fumeur, en admettant une demi-heure par cigare, aura perdu trois ans et quatre mois sur quarante années de son existence.

Or en estimant ce temps perdu à une moyenne de cinquante centimes l'heure, c'est une nouvelle somme de 14,600 fr. à ajouter aux prix réels de la consommation de chacun.

L'habitude de fumer coûte donc à tout homme pendant sa vie, selon le tabac qu'il consume, 86,549 fr.; 55,714 fr.; 30,017 fr.; ou enfin 24,879 fr.

Et dire qu'il y a des milliers de vieillards qui vivent aujourd'hui de la charité publique, qui auraient pu s'amasser de quoi vivre tranquillement, rien qu'en s'abstenant de fumer. — *Express*.

UN SERMON DE DIX MINUTES

POUR LES JEUNES GENS ET LES JEUNES FILLES QUI SIGNENT L'ABSTINENCE.

PAR LE RÉV. W. F. CRAFTS.

TEXTE: „Le vin est moqueur et la cervoise est tumultueuse.“ Prov. 20: 1.

PERMETTEZ-MOI de vous lire

NOS PRINCIPES ET NOS ENGAGEMENTS.

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas possible que celui qui s'abstient totalement de l'usage des boissons alcooliques devienne un ivrogne, tandis qu'il est possible que celui qui en fait usage devienne ivrogne; et

CONSIDÉRANT que celui qui fait usage des boissons alcooliques peut en inciter d'autres à devenir ivrognes par son exemple et son influence, tandis qu'il n'est pas possible que celui qui n'en fait point usage en entraîne d'autres vers ce terrible résultat; et

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas possible de regarder les boissons alcooliques comme indispensables à la vie, et que dans quelques cas elles détruisent la vie; et

CONSIDÉRANT que les liqueurs alcooliques nuisent à ceux qui en usent, même s'ils ne s'enivrent jamais entièrement, comme il est montré par le fait que dans tous les temps des athlètes s'en sont abstenus lorsqu'ils travaillaient à obtenir un complet développement physique;

Pour ces raisons-là, «Nous convenons de nous abstenir en tout temps de l'usage de toute liqueur et boisson enivrantes.»

Lisons maintenant la chose par section et réfléchissons-y.

«Il n'est pas possible que celui qui s'abstient totalement de l'usage des boissons alcooliques devienne ivrogne, tandis qu'il est possible que celui qui en fait usage devienne ivrogne.» Si je ne me mets jamais en route pour la Nouvelle-Orléans, je n'y arriverai jamais. De même si je ne commence jamais à user des boissons alcooliques, je ne devrai jamais ivrogne; personne ne s'enivrera jamais en buvant de l'eau froide. Toute personne réfléchie considère l'ivrognerie comme un mal terrible. Le matin où

parut le Testament révisé, un célèbre ministre le lisait dans un *tramway*. Un homme ivre entra, s'assit à côté de lui et dit: «Docteur, je désire parler avec vous de la nouvelle version.» — «Très-bien, après que vous aurez payé votre place.» Cela fait, le docteur lui dit: «Il importe peu de savoir combien de fois le Nouveau Testament sera révisé; il contiendra toujours ces paroles: «Aucun ivrogne n'entrera dans le royaume de Dieu.»

Aucun de nous ne souhaite d'être un tel ivrogne, rejeté de la bonne société, dans ce monde et dans le ciel. Or, si nous ne désirons pas devenir ivrogne, nous ne devrions pas commencer à boire. Aucun homme ne devint jamais ivrogne sans avoir commencé par être ce qu'on appelle «un buveur modéré».

Personne n'eut jamais l'intention d'être ivrogne, mais l'homme commence par boire, et peu à peu, le goût de la boisson augmente comme de petits fils ajoutés l'un à l'autre finissent par former un gros câble. Au commencement, on aurait pu briser ces fils d'appétit aussi facilement que rien; mais à la fin, ils deviennent trop nombreux et trop forts, et les hommes l'appellent «un ivrogne»; et alors il pense qu'il peut abandonner la boisson très-facilement, il essaie de le faire et il signe l'abstinence totale, pensant être sauvé de l'ivrognerie; mais voyant de la liqueur dans une maison où quelques personnes, lui en ayant offert à dîner, son ancien goût se révèle, et il recommence à boire. Cela me rappelle une petite histoire.

Une baleine échoua dernièrement à l'extrémité de l'île de Walls, une des Orcades. Tout glorieux de leur prise, les habitants, de tout âge et des deux sexes, se hâtèrent de courir à l'endroit indiqué avec des couteaux, des piques, des massues et toute autre arme qui leur tomba sous la main, et ils commencèrent à couper, percer, tailler et meurtrir le monstre. A la fin, lorsque leur victime fut déclarée morte, ils attachèrent la capture avec des cordes et commencèrent à la remorquer dans le port, à la marée montante. Tout à coup, la baleine se sentant dans son élément, fit un grand saut pour regagner sa liberté, et se précipita dans la mer, entraînant avec elle la flotte des Arcadiens qui poussaient des cris de détresse. Ce ne fut point avant d'avoir été emmenés à une lieue de la côte, que les pauvres capturants capturés réussirent à couper les cordes et à se sauver avec leurs bateaux, du naufrage.

Le goût est assez semblable à la baleine. Lorsqu'un homme voit qu'il s'est enivré, alors il essaye de tuer son appétit en signant l'abstinence totale et en se joignant à des sociétés de tempérance et en recherchant des amis qui lui aident; mais combien de fois n'arrive-t-il pas que lorsqu'il se retrouve où il y a des liqueurs, l'ancien goût reprend vie tout à coup, comme la baleine, et l'entraîne à l'ivrognerie!

Le seul moyen sûr pour quiconque ne désire pas devenir ivrogne, est de tout à fait laisser de côté les boissons qui rendent les hommes ivrognes. Lisons maintenant la seconde partie de nos principes et engagements:

«Celui qui fait usage des boissons alcooliques peut en inciter d'autres à devenir ivrognes, par son exemple et son influence, tandis qu'il n'est pas possible que celui qui n'en fait point usage en entraîne d'autres vers ce terrible résultat.»

Il y avait un ministre dans le Michigan qui but pendant bien des années et qu'on ne vit jamais ivre; il se vantait de pouvoir boire avec modération sans que cela lui nuisît. Mais quoiqu'il ne s'enivrât jamais lui-même, ses deux filles, qui étaient de belles

et aimables personnes, se livrèrent à l'ivrognerie et sont maintenant, depuis la mort de leur père, des coureuses de rues, vicieuses et dégradées. Ainsi, si nous faisons usage du vin, quoique nous ne nous enivrions jamais, nous pouvons en conduire d'autres à la mort et à l'enfer des ivrognes.

La troisième partie de nos principes et engagements est: «Il n'est pas possible de regarder les boissons alcooliques comme indispensables à la vie, et dans quelques cas elles détruisent la vie.»

L'employé à la morgue de New-York, où sont amenés les morts trouvés dans le fleuve ou ailleurs, afin de découvrir qui ils sont, dit que quatre sur cinq de ces corps sont apportés là à cause de l'intempérance.

On a trouvé dernièrement un jeune homme noyé dans la Mersey. Il avait dans sa poche un papier sur lequel était écrit: «Une vie dissipée. Ne demandez rien à mon égard; la boisson en fut cause. Que je meure, que je sois oublié.» Dans l'espace d'une semaine, l'officier de police de Liverpool reçut plus de deux cents lettres venant de toutes les parties de l'Angleterre, de pères et de mères demandant une description du jeune homme, et disant que leur garçon qu'ils aimaient avait été entraîné dans la voie glissante du péché et de la boisson.

Puis donc que l'alcool détruit tant de vies chaque année, qu'il n'est point du tout nécessaire comme le pain, pour entretenir la vie de qui que ce soit, ne vaudrait-il pas mieux pour nous que nous le laissions entièrement de côté?

Prenons maintenant la quatrième partie de nos principes et engagements: «Les liqueurs alcooliques nuisent à ceux qui en usent, même s'ils ne s'enivrent jamais entièrement, comme il est montré par le fait que dans tous les temps des athlètes s'en sont abstenus, lorsqu'ils travaillaient à obtenir un complet développement physique.»

Même si un homme ne s'enivre jamais, cela ne prouve pas que la liqueur ne lui fait point de mal. Elle rend bien des hommes dyspeptiques; elle abrège la vie de beaucoup d'hommes qui ne sont jamais ivres; elle amène un grand nombre de maladies, comme tous les docteurs le savent, même chez ceux qui jamais ne chancellent et qui essaient de boire avec modération. L'alcool, dans la boisson, est un poison, mais il y a un grand nombre d'autres poisons et de choses nuisibles qui sont mêlées à toutes les espèces de liqueurs. Le journal *New York Herald* dit que la bière que l'on boit aujourd'hui en Amérique, renferme de la glucose, de mauvais malt, des bouts de cigares, de la résine, du savon, des morceaux de cuir, outre du *cocculus indicus* et d'autres matières qui sont très-nuisibles, de sorte que les brasseurs, lorsqu'ils sont invités dans de grands dîners publics, ne boivent que rarement la bière qu'ils ont faite eux-mêmes, parce qu'ils savent combien elle est empoisonnée. Mais, même alors que les vins étaient très-purs, dans les anciens temps, en Grèce, et n'avaient d'autre poison que l'alcool, il était si bien connu que le vin était nuisible en quelque manière, que lorsqu'un homme désirait courir dans la lice, ou prendre part aux jeux de lutte, il laissait le vin de côté pour une dizaine de mois, afin de ne pas affaiblir son corps. Les garçons qui désirent être forts devraient certainement laisser de côté les vins impurs et les liqueurs que l'on fait de nos jours. Pour toutes ces raisons, ne dirons-nous pas en signant la tempérance, «Nous convenons de nous abstenir en tout temps de l'usage de toutes les liqueurs enivrantes, comme boisson?» — *Temp. Record*.

LES SIGNES DES TEMPS

«Heureux ceux qui font ses commandements»

BALE (SUISSE), AVRIL 1882.

J. N. ANDREWS, }
URIAH SMITH, } RÉDACTEURS

LE RÈGNE DE GRACE.

LA grâce est la faveur de Dieu accordée à ceux qui ont mérité la punition par leurs péchés. La grâce de Dieu ne pouvait donc se manifester à l'homme avant qu'il fût devenu pécheur. Mais aussitôt que l'homme fut tombé et lorsqu'il n'avait aucun droit d'attendre autre chose que la colère de Dieu, la grâce de Dieu qui avait été cachée durant toute l'éternité du passé parmi ses divines perfections, se manifesta en faveur de notre race, quoique rien de semblable n'eût été fait à la chute des anges. 2 Pier. 2: 4.

Le péché est entré dans le monde lorsque l'homme se rebella contre Dieu. Rom. 5: 12. La grâce est entrée lorsque le Juge, avant de prononcer une sentence contre l'homme, promit un Rédempteur qui écraserait la tête de l'ancien serpent, Satan. Gen. 3: 15; Rom. 16: 20; Hébr. 2: 14; 1 Jean 3: 8. Depuis ce temps-là, deux souverains ont partagé entre eux le gouvernement de la famille humaine. Le péché a régné pour donner la mort, et la grâce a régné par la justice. Rom. 5: 21.

Quoique le péché soit un usurpateur et fasse des esclaves de tous ceux qui lui obéissent (Jean 8: 32-36; 2 Pier. 2: 19), et quoiqu'il entraîne les hommes dans la misère, la ruine et la mort, pourtant la plus grande partie des hommes préfèrent la domination du péché à la grâce de Dieu. Il n'est pas difficile de s'expliquer ce fait. Le péché est un trompeur. Hébr. 3: 13. Il promet à l'homme la plus grande liberté. Il dit à l'homme de faire tout ce qui lui plaît en toute chose, ne faisant qu'une exception, savoir qu'il ne doit jamais obéir à Dieu.

La grâce cherche à tirer l'homme de la tyrannie du péché. La grâce enseigne à l'homme qu'il ne peut trouver de liberté que dans la soumission au juste gouvernement de Dieu, et qu'aucune tyrannie n'est plus terrible que celle qui existe où chacun agit envers les autres comme il lui plaît. St.-Paul parle du règne de la grâce. Si la grâce règne, elle doit exercer l'autorité et on doit y obéir, autrement elle ne règne point. La grâce exige de grandes choses de l'homme, mais elle a ceci de remarquable, que dans chaque cas, elle donne à l'homme la force d'accomplir les devoirs difficiles qu'elle impose.

Le gouvernement que la grâce exerce est ainsi décrit par St.-Paul: «Car la grâce de Dieu, salutaire à tous les hommes, a été manifestée; et elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivons, dans le siècle présent, dans la tempérance, dans la justice et dans la piété; en attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est donné

soi-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de nous purifier, pour lui être un peuple particulier et zélé pour les bonnes œuvres.» Tite 2: 11-14.

Nous apprenons ici la nature du règne de la grâce. Elle commande à l'homme de renoncer à toute impiété et aux convoitises du monde, et de vivre sobrement, justement et pieusement. Elle ne règne que dans ceux qui obéissent à ce qu'elle commande. La conduite de chaque homme montre si c'est la grâce ou le péché qui règne en lui. Si les hommes renoncent à toute impiété, et s'ils vivent pieusement, alors la grâce règne en eux. Mais s'ils ne sont point sobres, justes, tempérants et pieux, alors le péché et non la grâce règne sur eux.

Lorsque les hommes qui s'appellent chrétiens, négligeant leurs devoirs envers Dieu et ne maîtrisant pas leurs mauvaises passions sont repris à cause de leur mauvais exemple, ils disent: Vous pensez être sauvés par vos bonnes œuvres, mais nous espérons être sauvés par grâce. Et ils supposent être réellement admis dans le royaume de Dieu par quelque acte merveilleux de la grâce de Dieu, quoiqu'ils lui aient rarement obéi pendant leur vie. Mais la grâce ne peut exister dans leur cœur sans se manifester dans la vie. «Ne savez-vous pas bien que quand vous vous rendez esclaves de quelqu'un pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice?» Rom. 6: 16.

Si la grâce règne, elle se manifeste dans une vie d'obéissance et dans un caractère de justice. Mais quand les hommes mènent une vie de désobéissance et ont un caractère d'injustice, par exemple quand ils sont déloyaux, de mauvaise foi, orgueilleux, impatients, intempérants, aimant les plaisirs plutôt que Dieu, désirant les biens d'autrui, envieux, jaloux; lorsque l'une ou toutes ces mauvaises choses ont la domination dans le cœur, alors c'est le péché et non point la grâce qui y règne; et leur fin ne sera point la vie éternelle, mais la seconde mort.

Beaucoup d'hommes supposent que la grâce rend inutile l'obéissance personnelle. Au contraire, la grâce rend l'obéissance possible et nous laisse sans excuse si nous continuons de vivre dans la désobéissance. Mais celui qui est le plus étonnant de tous les actes de la grâce divine, c'est qu'elle a le pouvoir de délivrer de la culpabilité, de toutes les transgressions passées. La fontaine de grâce fut ouverte pour l'homme par la mort de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous recevons le pardon de nos péchés, mais non le droit de continuer à vivre dans la désobéissance. Au contraire, le résultat direct de la grâce de Dieu est de changer notre nature et de produire en nous cette grande œuvre que la Bible appelle circoncision du cœur, nouvelle naissance ou conversion.

La preuve de la présence de la grâce dans nos cœurs se montre par les actes de notre vie. Si la grâce règne dans nos cœurs, elle se manifeste par les œuvres de notre vie. Si la grâce règne dans nos cœurs, elle porte les fruits de l'Esprit de Dieu; (Gal. 5: 22, 23); mais si nous manifestons quelque une ou

toutes les œuvres de la chair, nous pouvons savoir que nous sommes sous la domination du péché. Gal. 5: 19-24.

Ne nous séduisons pas nous-mêmes. Si nous vainquons le péché par la grâce de Dieu, nous mangerons du fruit de l'arbre de vie dans le Paradis de Dieu. Apoc. 2: 7. La grâce de Dieu est suffisante pour l'accomplissement de cette grande œuvre et elle est librement offerte à tout membre de la famille humaine.

ÉVÉNEMENTS

—DU—

CINQUIÈME MILLIER D'ANNÉES DE LA
GRANDE SEMAINE DE L'HISTOIRE
DE L'HOMME.

TROISIÈME ARTICLE.

NOUS avons donné les dates des principaux événements dans l'histoire de l'Ancien Testament, suivant la meilleure lumière fournie par la chronologie. Les événements des trois premiers milliers d'années peuvent être indiqués avec une grande précision, mais quant à la quatrième période de mille ans, il y a plusieurs difficultés qui font qu'il est impossible de déterminer l'âge exacte du monde. Nous n'essayerons donc que de donner approximativement les vraies dates des événements durant les derniers 3000 ans, sans prétendre les fixer dans l'année précise de la création où ils ont eu lieu. Mais les événements de la cinquième et sixième période de 1000 ans peuvent être fixés d'une manière très-définie, respectivement à la naissance de Christ, quoiqu'ils ne soient pas aussi définitivement fixés respectivement à l'âge du monde.

Nous terminons la quatrième période de 1000 ans avec l'alliance entre les Juifs et les Romains, vers l'an 3979 de la création, et 141 ans avant Christ. Ceci marque le commencement de la domination du quatrième royaume universel de la prophétie de Daniel, sur le peuple de Dieu. Deux ans après ceci, Antiochus, roi de Syrie marcha contre les Juifs avec une grande armée mais il fut défait. Simon, le souverain sacrificateur, frère de Judas Maccabées, qui avait remporté de si grandes victoires pour les Juifs contre les Syriens, fut assassiné, vers l'an 3984. Jules-César, après être devenu maître de l'empire romain fut assassiné l'an 44 av. J.-C., ou vers l'an 4076. Hérode devint roi des Juifs 37 ans avant Jésus-Christ, ou vers l'an 4083. Il commença à rebâtir le temple dans la vingtième année de son règne. César-Auguste devint empereur de Rome l'an 31 avant Christ ou vers l'an 4089 de la création.

Notre Seigneur Jésus-Christ naquit l'an 33 d'Hérode ou vers l'an 4115 après la création. Sa naissance ne commença à être comptée comme époque, que vers l'an 532, lorsque Dionysius introduisit cette coutume. Depuis on a trouvé que la naissance de Christ arriva cinq ans avant l'année fixée par Dionysius comme commencement de l'ère chrétienne. Le massacre des enfants de Bethléhem, eut donc lieu deux ans avant notre ère. Lorsque Christ eut 12 ans, dans la 8^{me} année de notre ère, il alla à Jérusalem. Luc 2: 42. Jean Baptiste commença à prêcher l'an 26 ou vers l'an 4146 de la création. Luc 3: 1-3.

Le Sauveur fut baptisé au commencement de son ministère, lorsqu'il était âgé d'environ 30 ans, en l'automne de l'an 27. Luc 3: 23. Lorsqu'il commença son ministère

il dit: «Le temps est accompli.» Marc 1: 14, 15. Ceci doit donc marquer la fin des 69 semaines qui devaient s'étendre jusqu'au Messie, le Prince. Dan. 9: 25. Christ fut crucifié au printemps de l'an 31, après avoir prêché trois ans et demi. Ceci était d'accord avec la prophétie de Daniel 9: 27, qu'il serait crucifié au milieu de la septième semaine. La mort d'Etienne et le commencement de la première persécution sont placés par d'éminents chronologistes en l'an 34, ou 4154 de la création. L'année suivante, Paul fut converti. Le concile des apôtres s'assembla à Jérusalem en l'an 52, ou vers l'an du monde 4172.

En l'an 60 de l'ère chrétienne, ou l'an 4180 de la création, St.-Paul écrivit son épître aux Romains. Il y emploie ces remarquables paroles: «La nuit est avancée et le jour est proche.» Rom. 13: 12. (Lausanne) La période de l'état de chute de l'homme est représentée dans la Bible comme la nuit, et la venue de Christ et la résurrection des justes sont indiquées comme introduisant le matin. 1 Thess. 5: 4-8; Esa. 21: 11, 12; Ps. 49: 14; 2 Pier. 1: 19. Nous avons appris que cette nuit s'étendant de la chute d'Adam à la venue de Christ en gloire, a une durée d'environ 6000 ans. Or nous voyons maintenant combien véritables et appropriées sont les paroles de St.-Paul, car lorsqu'il écrivait, près des trois quarts de cette nuit étaient passés.

En l'an 70, ou environ l'an 4190 de la création, Jérusalem fut détruite par les Romains. En l'an 96, ou 4216 de la création, Jean eut sa vision à Patmos. En l'an 196 ou 4316 depuis la création, eut lieu le premier acte de l'arrogance papale. En cette année, Victor, évêque de Rome, proclama un édit requérant de toute l'Eglise chrétienne de célébrer la pâque le dimanche. Il excommunia aussi ceux qui refuseraient d'obéir. En l'an 303, Dioclétien commença sa persécution de dix ans contre les chrétiens. En 321, ou l'an 4441 de la création, Constantin publia son fameux édit en faveur de ce qu'il appelait le «vénérable jour du soleil». C'est la source originelle d'autorité pour l'observance de ce jour, car aucune loi, ni humaine ni divine, n'a existé auparavant en faveur du premier jour de la semaine.

En l'an 325 ou 4445 de la création, le premier concile général s'assembla à Nicée, en Asie-Mineure. Ce concile établit la doctrine de la Trinité. Le premier des dix royaumes du quatrième empire, celui des Huns en Hongrie, s'éleva en l'an 356 ou 4476 de la création. Le dernier des dix royaumes s'éleva en 483 ou l'an 4603 de la création. En 533 ou 4653 de la création, Justinien proclama son décret reconnaissant le pape comme chef de toute l'Eglise chrétienne. Mais en l'an 588, dans un concile de l'Eglise, Jean, le Jeûneur, évêque de Constantinople prit le titre d'évêque universel. Cela engagea le pape Grégoire le Grand qui craignait que son rival ne s'élevât au-dessus de lui, à écrire à l'empereur Maurice que «quiconque adoptait le titre d'évêque universel avait l'orgueil et le caractère de l'antechrist.» Mais deux ans après la mort du pape Grégoire, son successeur Boniface III s'adressant à Phocas, devenu empereur par le meurtre de son prédécesseur, lui demanda de décréter que l'évêque de Rome fût évêque universel. L'empereur accéda à cette demande, et en 606 ou l'an 4726 de la création, le pape reçut le titre même que Grégoire avait déclaré être la marque de l'antechrist.

En l'an 756, ou l'an 4875 de la création, le pape reçut de Pépin, roi de France, le territoire connu depuis sous le nom d'Etats de

l'Eglise. Vers l'an 800, ou 4920 de la création, apparurent les fausses décrétales par lesquelles toutes les prétentions extravagantes du pape parurent confirmées par des anciens documents. Ces décrétales sont maintenant reconnues par les savants catholiques romains comme de honteuses faussetés, mais les prétentions du pape qu'elles établissent sont encore maintenues.

Le cinquième millier d'années se termine vers l'an 880, au milieu des plus épaisses ténèbres du moyen âge. L'Eglise de Christ était cachée dans le désert (Apoc. 12: 6, 14) et l'Eglise de Rome régnait suprématiquement.

LE PREMIER JOUR

FUT-IL

GRADUELLEMENT SANCTIFIÉ PAR LES
APOTRES APRES L'ASCENSION
DE CHRIST?

PREMIER ARTICLE.

I.

Le premier jour de la semaine ne fut pas sanctifié au jour de la Pentecôte.

NOUS avons appris deux faits importants concernant la sanctification du premier jour de la semaine: 1. Qu'il n'a pas été sanctifié par aucun décret divin à la résurrection de Christ, comme le fut le septième jour à la fin de la création. 2. Qu'il ne fut pas graduellement sanctifié par les actes de Christ durant les quarante jours qui précédèrent son ascension. Nous étudions maintenant le livre des Actes pour apprendre si les apôtres ont sanctifié ce jour soit par un commun acte d'autorité, soit par une série d'actes dont aucun n'accomplit cette œuvre, mais dont tous tendaient graduellement à ce résultat.

Dix jours après l'ascension de Christ, arriva le jour de la Pentecôte. En ce jour, le St.-Esprit fut répandu sur les disciples. Act. 2: 1-12. Quoique le jour de la Pentecôte ne puisse arriver qu'une fois par an, il doit arriver quelque jour de la semaine. Le jour de la semaine sur lequel tomba le jour de la première Pentecôte après l'ascension de Christ est contesté; mais nous voulons accorder aux défenseurs de la sainteté du premier jour de la semaine, qu'il arriva en ce jour. Ceux qui croient à la sainteté du premier jour de la semaine avancent l'effusion du St.-Esprit au jour de la Pentecôte comme une des preuves principales que le jour de la résurrection de Christ a été sanctifié à la place du jour ordonné par le quatrième commandement. Mais nous devons avoir autre chose qu'une conjecture, avant d'oser changer les commandements de Dieu.

Il y avait trois fêtes juives chaque année. Ex. 23: 14-16. La première était la fête de la Pâque et de l'offrande des prémices de la moisson des orges. Lévi. 23: 5-14. Elle préfigurait la mort de Christ, notre Pâque, et sa résurrection comme les prémices de ceux qui dorment. 1 Cor. 5: 7, 8; 15: 23. Ainsi Christ meurt et ressuscite dans l'anniversaire de cette fête. Jean 18: 28; 19: 14. La seconde fête était la fête des prémices de la moisson des blés, cinquante jours après celle de la moisson des orges. Cette fête préfigurait la descente du St.-Esprit, et ainsi, lorsque le temps de cet événement fut arrivé, le St.-Esprit fut envoyé le jour de la Pentecôte, ou cinquantième jour. Lévi. 23: 15-21; Act. 2: 1. La troisième fête était la fête des Tabernacles, à la fin de l'année, lorsque toutes les moissons étaient rentrées

dans les greniers. Lévi. 23: 29-43. Ceci s'accomplira dans le royaume de Dieu, lorsque tous les saints auront été rassemblés dans la Nouvelle-Jérusalem. Apoc. 7: 9-17.

Si le St.-Esprit fut envoyé le jour de la Pentecôte, non point parce que c'était le jour de la Pentecôte, mais parce que c'était le premier jour de la semaine, l'Esprit d'inspiration ne l'aurait-il point nommé le premier jour de la semaine, ou le jour de la résurrection de Christ, au lieu de le nommer sous le nom d'une ancienne fête juive qui n'arrive qu'une fois l'an? L'écrivain sacré jugea important de dire que cet événement eut lieu le jour de la seconde fête des Juifs; mais il jugea le jour particulier de la semaine de si peu d'importance, qu'il ne méritait pas d'être mentionné par lui.

Mais il nous est possible d'établir l'exacte vérité respectivement à la question de savoir si le premier jour de la semaine fut sanctifié par l'effusion du St.-Esprit le jour de la Pentecôte. Ce que les apôtres dirent à la multitude décidera la question. Si le jour fut sanctifié au matin de cette fête, alors les apôtres durent en informer le peuple tout d'abord, de sorte qu'il ne le profanât pas par ignorance. Bien plus, ils avaient une excellente occasion de le faire, car l'attention de la multitude était fixée sur eux, par le fait que les apôtres parlaient plusieurs langues et qu'on demandait ce que cela voulait dire. Pierre leur dit que c'était l'accomplissement de la prophétie de Joël concernant l'effusion du St.-Esprit, mais il ne dit rien qui indiquât que cet événement eût sanctifié le jour pendant lequel il arriva. Act. 2: 14-21. Il leur dit aussi que Dieu avait ressuscité des morts Jésus de Nazareth qu'ils avaient crucifié, mais il ne dit pas un mot concernant le sainteté du jour dans lequel il ressuscita. Vers. 22-26.

Mais ce n'est pas tout. Lorsque Pierre eut fini son discours, le cœur du peuple fut touché de componction et il demanda: «Hommes frères, que ferons-nous?» Verset 37. Les apôtres durent répondre à cette importante question. Si un nouveau devoir avait été créé ce matin-là par la sanctification du premier jour de la semaine, à la place du septième, les apôtres durent instruire le peuple concernant ce devoir, ou charger leur propre âme de la responsabilité de les laisser transgresser ce devoir.

Mais ils ne dirent pas un mot de la célébration du premier jour de la semaine en l'honneur de la résurrection de Christ. Au contraire, Pierre dit simplement: «Convertissez-vous et soyez baptisés». Versets 38-41. Nous montrerons ci-après que le baptême est le vrai mémorial de la résurrection de Christ. Rom. 6: 3-5; Col. 2: 12. On pourrait nous dire que les apôtres, au jour de la Pentecôte, ne dirent rien concernant les commandements de Dieu. Mais il n'était pas nécessaire qu'ils parlassent des commandements, à moins qu'ils n'aient été abolis ou changés, car leur autorité était reconnue par tous.

Mais si un nouveau devoir avait été créé, et un devoir qui changeât complètement le quatrième commandement, il était nécessaire que ce fait fût alors annoncé à la multitude. Mais les apôtres ne dirent pas un mot de ceci, quoiqu'ils eussent la meilleure occasion possible de le faire; et quoique le peuple eût besoin de cette instruction pour se garder de transgresser ce jour, si la sanctification du premier jour de la semaine avait eu lieu ce matin-là. Nous sommes donc certains que le jour de la Pentecôte ne fut pas témoin de la sanctification du premier jour de la semaine, ou changement du Sabbat du septième jour au premier.

II.

On ne voit pas dans le troisième chapitre des Actes que le premier jour ait été sanctifié.

Le second chapitre des Actes contient une preuve décisive que le premier jour de la semaine n'avait pas été sanctifié lorsque se termina le jour de la Pentecôte. Nous arrivons maintenant au troisième chapitre. Nous apprenons ici que peu après le jour de la Pentecôte, Pierre et Jean accomplirent un miracle remarquable dans le temple en guérissant un homme qui était impotent depuis sa naissance. Vers. 1-11. Alors, comme tout le peuple écoutait attentivement, Pierre prêcha concernant la crucifixion, la résurrection et l'ascension de Christ. Vers. 12-26.

Le discours de Pierre appela l'attention sur trois des quatre jours les plus mémorables dans l'histoire de Christ, le jour de sa crucifixion, le jour de sa résurrection et celui de son ascension, mais il ne fait pas mention du jour de sa naissance d'une manière spéciale. Si l'un d'eux devait être célébré, l'apôtre avait alors une bonne occasion de le dire. Les apôtres avaient eu le temps de considérer s'ils devaient sanctifier un nouveau jour. Le mérite de chaque jour pouvait ainsi être comparé par eux : le jour de la crucifixion, lorsque Christ mourut pour les pécheurs, réclamait une distinction prééminente, comme le jour dans lequel l'amour infini et la justice inflexible furent manifestés d'une manière plus frappante que dans quelque autre jour de l'histoire de notre race ; le jour de sa résurrection fut témoin de son triomphe sur la mort ; le jour de son ascension fut témoin de son entrée triomphale dans la Nouvelle Jérusalem, comme cela est décrit au Ps. 24 : 7-10, et le vit prendre sa place sur le trône de son Père, comme cela est prédit au Ps. 110 : 1-4.

Pierre devait dire au peuple s'il fallait observer tous ces jours mémorables, ou si ce n'était pas tous, au moins lequel d'entre eux. Il aurait aussi dû dire si cette célébration devait être hebdomadaire ou annuelle. Maintenant que dit-il de ces choses ? Rien ! Pourquoi demeure-t-il silencieux ? Si l'un de ces jours devait être observé, le temps était venu de faire connaître ce fait. Le peuple profanait le jour par ignorance. Pourquoi Pierre permet-il que cette profanation continue, sans présenter un mot d'avertissement ou d'instruction ? Il ne peut y avoir qu'une réponse : Le jour sanctifié au commencement, en l'honneur du Créateur, lorsque Dieu créa toutes choses par Jésus-Christ, n'avait pas été remplacé par la sanctification d'un nouveau jour ; les apôtres ne pensèrent pas non plus qu'il valait mieux commencer de sanctifier un autre jour à cette occasion.

III.

On ne voit pas dans le quatrième chapitre des Actes que le premier jour ait été sanctifié.

Nous arrivons maintenant au chapitre quatre. Nous y apprenons que 5000 personnes furent converties par le sermon que nous venons d'examiner dans le chap. 3, nombre plus grand que celui de ceux qui furent convertis le jour de la Pentecôte. Act. 2 : 41 ; 4 : 4. Les apôtres furent amenés devant le Sanhédrin, et Pierre parle de nouveau de la crucifixion et de la résurrection de Christ. Act. 4 : 8-12. Dans son discours Pierre cite le Ps. 118 : 22, qui parle de la pierre rejetée par ceux qui bâtissaient, que Dieu avait faite la pierre de l'angle. Il dit que cette pierre est Christ. Le psalmiste ajoute au verset 24 : « C'est ici la journée que l'Eternel a faite ; égayons-nous et nous réjouissons en elle. »

C'est le jour que vit Abraham et dont il se réjouit, savoir le jour de l'Evangile dans lequel le chrétien doit toujours se réjouir. Jean 8 : 56 ; 1 Thess. 5 : 16 ; 2 Cor. 6 : 10 ; Phil. 4 : 4.

Quelques personnes disent que Christ devint la pierre de l'angle lorsqu'il ressuscita des morts, et que cet acte sanctifia le jour de sa résurrection comme celui dans lequel les chrétiens devaient se réjouir. Mais la Bible ne dit pas qu'il devint la pierre de l'angle au jour de sa résurrection. Au contraire, il paraît que cela n'arriva pas avant qu'il montât au ciel et devint pour l'Eglise la tête de toutes choses. Eph. 1 : 20-22. La Bible ne dit pas non plus, dans aucun endroit, que le premier jour de la semaine ait été sanctifié comme un jour dans lequel on doive se réjouir, car elle nous commande d'être toujours joyeux.

Mais le discours de Pierre ne nous laissera aucun doute à ce sujet. Il est appelé, dans la Providence de Dieu, à parler de la résurrection de Christ, et aussi de l'accomplissement des paroles du Ps. 118 : 22. Si ce psaume prédit la sanctification du premier jour de la semaine, en l'honneur de la résurrection de Christ, Pierre ne peut pas manquer de déclarer le fait, à moins qu'il ne veuille laisser le peuple dans l'ignorance de son devoir. Que dit-il donc de la sanctification du premier jour de la semaine ? Pas un mot ! Si le jour était déjà sanctifié, il devait parler de ce fait pour empêcher que le jour ne fût profané. Ou si les apôtres étaient sur le point de sanctifier le jour, ce fait devait être annoncé et les circonstances dans lesquelles Pierre fut appelé à parler demandaient qu'il parlât clairement sur ce point ; mais il n'en dit pas un mot, ce qui prouve qu'il n'avait aucune idée que le premier jour de la semaine fût un jour sacré. Après que les apôtres eurent quitté le Sanhédrin, est-il dit au verset 33, ils rendaient témoignage avec beaucoup de force de la résurrection de Christ, mais ne disaient rien concernant la célébration du premier jour en l'honneur de cet événement. Nous sommes donc certains que jusqu'à la fin du quatrième chapitre des Actes, il n'existe aucun devoir pareil.

IV.

On ne voit pas dans les chapitres cinquième, sixième, septième et huitième des Actes que le premier jour ait été sanctifié.

Le cinquième chapitre des Actes contient un discours des apôtres concernant la crucifixion et la résurrection de Christ. Versets 29-32. Si le jour avait été sanctifié par Dieu en l'honneur de la résurrection de Christ, les apôtres n'avaient-ils pas déjà renvoyé de mentionner le fait aussi longtemps qu'il leur était possible de le faire innocemment ? Ou si les apôtres devaient sanctifier ce jour, le moment n'était-il pas venu, où ils devaient le faire ? Et n'était-ce pas là une occasion qui demandait qu'ils parlassent hardiment concernant ce nouveau jour ? Mais ils ne firent pas la moindre mention de ce jour, ce qui montre qu'ils n'avaient rien à dire à ce sujet.

Le sixième chapitre nous informe que sept diacres furent choisis, ensuite de troubles qui s'élevèrent concernant la distribution des aumônes. Mais ce chapitre ne dit rien concernant la sanctification du premier jour, quoique cela devait être annoncé, si cela avait eu lieu, et cela n'aurait pu être annoncé sans exciter une grande discussion.

Le septième chapitre des Actes contient la défense d'Etienne dans laquelle il accuse hardiment les Juifs du meurtre de Christ. Vers. 52. Il n'aurait certainement pas craint de leur dire que Dieu avait déjà sanctifié un nouveau jour, ou que les apôtres se prépa-

raient à le faire, mais il n'avait rien de pareil à dire.

Le huitième chapitre nous apprend que Philippe se rendit à Samarie et y prêcha avec un grand succès. Si les apôtres, en prêchant aux Juifs, avaient craint de parler de la sanctification du premier jour de la semaine, de peur de les offenser, Philippe n'avait pas à craindre de parler de ce sujet à Samarie. Il y pouvait parler librement de la sanctification du premier jour et il était absolument nécessaire qu'il instruisit les Samaritains afin qu'ils pussent obéir à ce nouveau devoir, s'il existait ; mais il ne dit pas un mot à ce sujet.

Philippe fut ensuite envoyé dans les environs de Gaza afin qu'il prêchât à l'eunuque de la reine d'Ethiopie. Dieu désirait que l'eunuque fût capable de prêcher l'Evangile en Ethiopie. L'eunuque avait connaissance de l'Ancien Testament, (verset 30-33) ; il connaissait donc les commandements de Dieu. Mais si le premier jour avait été sanctifié pour prendre la place du septième jour, il était nécessaire que l'eunuque en fût informé, afin qu'il pût enseigner aux Ethiopiens leurs devoirs envers Dieu. Il n'avait pas à craindre des préjugés de l'eunuque concernant la sanctification du premier jour, mais Philippe ne lui dit rien à ce sujet.

V.

On ne voit pas dans les chapitres neuvième, dixième, onzième et douzième des Actes que le premier jour ait été sanctifié.

Le neuvième chapitre renferme le récit de la conversion de St.-Paul et celui de la résurrection de Tabitha, mais il ne renferme pas un mot qui montre que les apôtres avaient fait même le premier pas vers la sanctification du premier jour.

Le dixième chapitre contient le récit de la mission de Pierre auprès des Gentils à Césarée. Après qu'il leur eût prêché l'Evangile, il les fit baptiser. Il y avait là une assemblée de Gentils convertis qui n'auraient point été offensés d'entendre parler de la sanctification du premier jour de la semaine, et qui avaient besoin de savoir qu'il avait été sanctifié, si c'eût été vrai, afin de les empêcher de le profaner. Mais Pierre n'avait rien à dire à ce sujet, parce que pareille sanctification n'avait pas eu lieu.

Le onzième chapitre contient la confirmation et l'agrandissement de l'œuvre parmi les Gentils. Ce chapitre dit que les disciples furent appelés chrétiens à Antioche, pour la première fois. C'était une excellente occasion de dire que le premier jour de la semaine avait été sanctifié par l'Eglise chrétienne, mais Luc n'en dit rien dans son histoire de l'œuvre à Antioche, ni dans quelque autre endroit.

Le douzième chapitre parle de l'emprisonnement de Pierre et de sa délivrance miraculeuse. Il nous dit aussi que la Parole du Seigneur faisait de grands progrès et se répandait de plus en plus. Mais avec toute cette augmentation de lumière et de force, pas un mot n'est dit concernant la sanctification du premier jour de la semaine. Nous sommes donc certains qu'au temps de la fin du douzième chapitre, une telle sanctification n'a pas eu lieu. Nous continuerons, si Dieu le permet, d'examiner ce sujet dans notre prochain numéro.

Nous prions encore nos amis de partout de nous envoyer les adresses des personnes auxquelles nous pourrions envoyer des spécimens de notre journal. Nous remercions sincèrement ceux qui nous ont déjà favorisés de leur concours.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 22:17-21.

L'ARBRE DE VIE ET LE FLEUVE
D'EAU VIVE.

VERSET 17. „L'Esprit et l'Épouse disent: Viens. Que celui qui l'entend dise aussi: Viens. Que celui qui a soif, vienne aussi; et que celui qui voudra de l'eau vive, en prenne gratuitement.“

AINSI, tous sont invités à venir. L'amour du Seigneur pour l'humanité ne se contente pas simplement de préparer les bénédictions de la vie éternelle et d'ouvrir la voie par laquelle on y parvient, et d'annoncer que tous ceux qui veulent peuvent venir, mais il fait proclamer l'invitation de venir. Il fait proclamer cette invitation comme si on lui accordait une faveur de venir et de partager les bénédictions infinies que procure son amour insondable. Quelle plénitude, quelle bonté, quelle générosité dans cette invitation! Aucun de ceux qui seront finalement perdus n'auront occasion de se plaindre de ce qu'il n'ait pas été pourvu à leur salut. Ils ne pourront point trouver à redire, qu'on ne leur ait pas montré le chemin de la vie, ils ne pourront non plus trouver à redire à l'invitation et aux engagements qui leur auront été faits par la miséricorde divine, afin qu'ils se convertissent et vivent. Depuis le commencement de son origine, l'homme est sous l'influence d'un pouvoir aussi fort que possible, tout en le laissant agir librement,—pouvoir qui l'attire vers le ciel et le relève de l'abîme où il est tombé. Viens! telle a été l'invitation du St.-Esprit, de la bouche de Dieu lui-même, de la bouche des prophètes, de la bouche des apôtres et de la bouche du Fils de Dieu, même lorsque dans son infinie compassion et son humilité, il payait la dette de nos transgressions.

Le dernier message de miséricorde se proclame maintenant et est une autre et finale invitation de la patience et de la compassion divine. Viens, telle est l'invitation du message. Viens, car toutes choses sont prêtes. Viens, sera la tendre invitation, le dernier son qui tombera des lèvres de la Miséricorde divine aux oreilles du pécheur avant que la vengeance le surprenne. Telle est la grandeur de l'amour d'un Dieu de miséricorde envers l'homme rebelle. Pourtant les hommes ne veulent pas venir. Agissant librement et avec délibération, ils refusent de venir. Ainsi, lorsqu'ils verront Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume de Dieu, et eux-mêmes jetés dehors, ils ne pourront accuser personne, ils ne pourront blâmer qu'eux-mêmes. Ils seront amenés à sentir cela dans toute son amertume; car le temps viendra où l'on entendra ces paroles, comme le dit un poète: «Tu connus, mais ne fis pas ton devoir.»

L'épouse aussi dit: Viens. Mais l'épouse est la cité, et comment peut-elle dire: Viens? S'il nous était donné de pouvoir contempler les gloires de cette cité et vivre, et s'il nous était permis de jeter les regards sur cette éblouissante splendeur et être assurés que nous avons parfaitement le droit d'y entrer et nous plonger dans cet océan de joie et de bénédictions et nous ébattre dans ces gloires éternelles, cela ne nous dirait-il pas: «Viens», avec une persuasion à laquelle aucune puissance ne saurait résister? Lequel de nous, en vue de ces choses, pourrait-il se détourner et dire qu'il n'a aucun désir d'y avoir un héritage?

Mais quoique nous ne puissions point voir cette cité, la Parole infallible de

Dieu l'a promise, et cela est suffisant pour nous inspirer une foi implicite et vivante; et par le moyen de cette foi, il nous est dit: Viens! Viens, si tu veux hériter une demeure où la maladie, la peine et la mort n'entreront jamais; si vous voulez avoir le droit à l'arbre de vie et cueillir ses fruits immortels et manger et vivre, si vous voulez boire des eaux du fleuve d'eau vive qui coulent du trône de Dieu, claires comme du cristal. Viens, si tu veux obtenir libre entrée à travers ces portes éblouissantes de perles dans la ville éternelle, si tu veux marcher dans ces rues d'or transparent, si tu veux contempler ces éclatantes pierres des fondements, si tu veux voir le Roi dans sa beauté, sur son trône d'azur. Viens, si tu veux chanter le chant de victoire des mille milliers et partager leur joie. Viens, si tu veux te joindre au chant des rachetés avec leurs harpes d'or et savoir que ton exil est fini pour toujours et que c'est ta demeure éternelle. Viens, si tu veux recevoir la palme de la victoire, et savoir que tu es délivré à toujours. Viens, si tu veux échanger les rides de ton front soucieux contre une couronne de joyaux. Viens, si tu veux voir le salut des miryades de rachetés, la foule glorieuse que personne ne saurait compter. Viens, si tu veux boire à la pure fontaine de la félicité céleste, si tu veux luire à toujours comme les étoiles, dans le firmament de gloire, si tu veux avoir part à l'extase inexprimable qui remplit les armées triomphantes, contemplant devant elles des âges infinis d'une gloire toujours éclatante et de joies toujours nouvelles.

L'épouse dit: Viens. Lequel d'entre nous résistera à cette invitation? La Parole de vérité nous est un gage que si nous gardons les commandements de Dieu et la foi de Jésus, nous aurons droit à l'arbre de vie, nous entrerons par les portes dans la cité; et nous sentirons que nous sommes chez nous, dans la maison de notre Père, parmi ces splendeurs indicibles; et que ces demeures mêmes ont été préparées pour nous; et nous éprouverons la vérité de ces paroles réjouissantes: «Heureux ceux qui sont appelés au banquet des noces de l'Agneau!» Apoc. 19:9.

«Que celui qui l'entend dise aussi: Viens.» Nous avons entendu parler de la gloire, de la beauté, des bénédictions, de ce bon pays et nous disons: Viens. Nous avons entendu parler du fleuve aux rives verdoyantes, de l'arbre aux feuilles bienfaisantes, aux berceaux odoriférants qui fleurissent dans le Paradis de Dieu, et nous disons: Viens. Que celui qui voudra vienne et prenne librement de l'eau vive.

Versets 18, 19. „Or, je proteste à quiconque écoute les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu fera venir sur lui les plaies écrites dans ce livre; et si quelqu'un ôte quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu ôtera sa part du livre de vie, et de la sainte ville, et de tout ce qui est écrit dans ce livre.“

Qu'est-ce que c'est qu'ajouter ou retrancher du livre de cette prophétie? Que l'on sache bien qu'il est question ici du livre de cette prophétie, ou Apocalypse; ce sont donc les additions et les retranchements faits à ce livre qui sont condamnés ici. Rien ne peut être appelé addition à ce livre, si ce n'est quelque chose que l'on ajoute en essayant de le faire passer pour une partie authentique du livre de l'Apocalypse. En ôter, ce serait supprimer quelque chose. Comme le livre de l'Apocalypse ne pourrait être regardé comme une addition au livre de Daniel, de même, si Dieu jugeait convenable de nous faire d'autres révélations par son Esprit, ce ne serait pas une addition au li-

vre de l'Apocalypse, à moins qu'on ne puisse l'envisager comme une partie de ce livre.

Versets 20, 21. „Celui qui rend témoignage de ces choses, dit: Oui, je viens bientôt. Amen! Oui, Seigneur Jésus! Viens. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous! Amen!“

La Parole de Dieu a été donnée pour nous instruire concernant le plan du salut. La seconde venue de Christ doit être le couronnement et l'achèvement de ce grand dessein; il est donc des plus convenable que le livre se termine par cette annonce solennelle: «Oui, je viens bientôt.» Que nous puissions nous joindre d'un cœur fervent à l'apôtre pour répondre: «Amen: Oui, Seigneur Jésus! Viens.»

Ainsi se termine le livre de l'inspiration; il se termine avec ce qui constitue la meilleure de toutes les promesses, et l'objet de l'espérance des chrétiens, le retour de Christ. Alors les élus seront rassemblés pour dire un éternel adieu à tous les maux de cette vie passagère. Combien cette promesse est riche, entre tout ce qui est précieux pour le chrétien! Errant, exilé dans ce monde de péchés, séparé des personnes qui ont la même foi, il lui tarde d'être dans la compagnie des justes, d'avoir part à la communion des saints. Alors il obtiendra ce qu'il espère, car tous les justes seront rassemblés, non point d'un pays seulement, mais de tous les pays; non-seulement ceux d'un certain âge, mais de tous les âges; la grande moisson de tous les justes apparaissant dans une longue et glorieuse procession pendant que la musique céleste éclate en joyeux concerts, et qu'un chant qu'on n'entendit jamais, inconnu auparavant dans l'univers, le chant des rachetés ajoutera ses notes merveilleuses d'enthousiasme et de mélodie, au jubilé universel. Ainsi les saints seront réunis et jouiront à toujours de la joie de leur Seigneur.

Cette réunion n'a rien d'autre en elle que ce qui peut être désirable. Les saints ne peuvent que soupirer et prier jusqu'à ce que ce moment arrive. Comme Job, il soupire après la présence du Seigneur. Comme David, ils ne peuvent être rassasiés de sa ressemblance jusqu'à ce qu'ils soient réveillés. Dans cet état mortel, nous gémissons, étant affligés, désirant non d'être dépouillé, mais revêtus. Nous ne pouvons qu'attendre l'adoption et la rédemption du corps. Nos yeux sont ouverts dans l'attente de ces choses; nos oreilles sont attentives à saisir les sons de la musique céleste, et nos cœurs battent, anticipant ces joies infinies. Nous nous réjouissons de prendre part au souper des noces de l'Agneau. Nous crions après le Dieu vivant, et il nous tarde de paraître en sa présence. Viens, Seigneur Jésus, viens bientôt. Aucune nouvelle ne pourrait être mieux accueillie que de savoir que le commandement a été donné par Dieu aux anges, disant: Rassemblez-moi mes bien-aimés des quatre vents des cieux.

Le lieu de rassemblement n'a que des choses attrayantes. Jésus, le plus beau entre dix mille est là. Le trône de Dieu et le trône de l'Agneau devant la gloire desquels le soleil disparaît comme les étoiles s'évanouissent devant la lumière du jour, sont là. Là se trouve la ville de jaspe et d'or dont Dieu est l'architecte et le constructeur. Là est le fleuve d'eau vive étincelant de la gloire de Dieu, coulant du trône, pur et paisible. Là est l'arbre de vie aux feuilles bienfaisantes et dont les fruits donnent la vie. Abraham, Isaac et Jacob, Noé, Job et Daniel, les prophètes, les apôtres et les martyrs et tout ce qu'il y a d'aimable et de bon dans la société y seront. Là sont des visions de beauté, des champs de verdure ondoyante, des fleurs

qui jamais ne flétrissent, des ruisseaux qui jamais ne tarissent, des produits d'une variété infinie, des fruits qui jamais ne se gâtent, des couronnes qui jamais ne ternissent, des harpes qui ne sont jamais en désaccord et toute autre chose qu'un cœur purifié du péché et élevé à la perspective de l'immortalité pourrait concevoir ou désirer.

Il faut que nous soyons aussi dans ce lieu. Nous devons nous réjouir en la présence d'un Dieu qui nous a réconcilié avec lui et ne devons plus pécher; nous devons avoir accès à cet inépuisable fond de vitalité, l'arbre de vie, et ne jamais mourir; il faut que nous nous reposions à l'ombre de ses feuilles qui sont pour le service des nations et que nous ne soyons plus jamais fatigués; il faut que nous buvions à la source des eaux vives, pour ne plus être altérés; il faut que nous nous baignions dans ses ondes argentées pour être rafraîchis; il faut que nous marchions sur ses sables d'or et sentions que nous ne sommes plus en exil; il faut que nous échangeons la croix pour la couronne et sentions que les jours de notre humiliation sont finis; il faut que nous déposions le bâton de pèlerin, que nous prenions les palmes à la main et sentions que le voyage est terminé; il faut que nous déposions les vêtements déchirés par le combat, pour revêtir les robes blanches du triomphe et sentir que la lutte est finie et la victoire gagnée; il faut que nous échangeons notre ceinture de pèlerin usée dans la lutte et couverte de poussière, pour le vêtement glorieux de l'immortalité, et que nous sentions que le péché et la malédiction ne pourront plus jamais nous souiller. On! jour heureux de repos, de triomphe et de tout bien, ne tarde point à paraître! Que les anges soient bientôt envoyés pour rassembler les élus! Que cette promesse qui renferme tant de gloires sans pareilles s'accomplisse! Viens, Seigneur Jésus, viens bientôt. U. S.

[FIN.]

L'APOCALYPSE PARLE-T-ELLE

—DE—

LA PAPAUTÉ?

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

I.

Rapport entre le Dragon et la Bête.

DANS notre dernier numéro, nous avons montré, en réponse à M. C. B., qui nous attaque dans l'*Eglise Libre*, que le dragon d'Apoc. 12 est l'empire romain païen, par lequel Satan gouvernait le monde à la naissance de Christ. Nous avons aussi montré que les sept têtes et dix cornes du dragon n'appartiennent pas à la personne de Satan, mais symbolisent les différentes formes du gouvernement romain. Ainsi, le fait que les sept têtes étaient successives et n'apparaissaient qu'une à la fois, montre que l'empire romain devait avoir sept formes successives de gouvernement, avant d'être divisé en royaumes séparés. Ainsi, les dix cornes représentent l'empire romain après qu'il fut divisé en dix royaumes, car les cornes sont contemporaines, c'est-à-dire qu'elles existent toutes en même temps.

Mais les sept têtes représentent sept formes de gouvernement qui doivent précéder les dix royaumes; car l'ange dit à Jean que les dix royaumes étaient encore à venir, attendu que cinq des sept têtes étaient déjà tombées, que l'une existait alors, et que l'autre n'avait point encore paru. Apoc. 17:9-12. Le dragon avait des couronnes sur ses têtes (Apoc. 12:3), montrant qu'il régnait

avant que l'empire fut divisé. La bête avait des couronnes sur ses cornes, (Apoc. 13:1) montrant qu'elle régnait après la division de l'empire romain en dix royaumes. Le dragon représente certainement le gouvernement qui régnait sur le monde à la naissance de Christ. Apoc 12:4. Ce gouvernement avait son trône à Rome. Luc 2:1. Mais le dragon donna son pouvoir et son trône à la bête. Apoc. 13:2. Ceci montre que la bête doit régner à Rome où le dragon régnait avant elle, et que le pouvoir de la bête est une continuation de celui du dragon. Ainsi, les sept têtes et dix cornes du dragon sont les mêmes sept têtes et dix cornes que l'on voit sur la bête, les têtes représentant l'empire du dragon et les cornes représentant l'empire de la bête.

II.

Rapport existant entre les Dix Cornes et la Papauté selon Daniel et Jean.

Nous voyons maintenant combien la prophétie est définie, concernant la bête. 1° Son trône doit se trouver à Rome. 2° Sa domination doit commencer après la division de l'empire romain en dix royaumes. Cette division fut représentée à Daniel par les dix orteils de la statue (Dan. 2:41, 42) et par les dix cornes de la quatrième bête. Dan. 7:7, 8, 20, 24. Ces dix royaumes s'élevèrent entre les années 356 et 483. Ils sont ainsi énumérés par le prof. Gaussen:

„Ses dix cornes sont les dix royaumes des nations Gothes qui, vers le cinquième siècle, toutes à la fois, (comme si l'on se fût donné le mot, des bords de la Vistule aux frontières romaines,) envahirent, pour le continuer sous une forme divisée, le vaste empire des Latins: les Visigoths, les Hérules, les Ostrogoths, les Franes, les Bourguignons, les Vandales, les Alains, les Suèves, les Gépides, les Lombards!“

Ce roi qui blasphème symbolisé par la bête de l'Apoc. 13:1, doit donc faire son apparition à Rome, peu après le commencement du sixième siècle. C'est le même roi qui fut représenté à Daniel par la petite corne qui s'éleva après les dix cornes de la quatrième bête. Dan. 7:8, 24. Ainsi la bête d'Apoc. 13:1 n'eut pas non plus l'autorité avant l'apparition des dix cornes portant des couronnes. Bien plus, toutes les choses que Daniel prédit touchant la petite corne, Jean le prédit concernant cette bête. L'une et l'autre devaient blasphémer contre Dieu. Dan. 7:25; Apoc. 13:6. Chacune d'elles devaient faire la guerre aux saints et les vaincre. Dan. 7:21; Apoc. 13:7. Chacune d'elles avait une bouche qui prononçait de grandes choses et des blasphèmes. Dan. 7:8, 20; Apoc. 13:5. Chacune devait avoir la domination pendant 1260 jours, ou un temps, des temps et une moitié de temps. Dan. 7:25; Apoc. 13:5. Nous savons donc que la petite corne de Daniel 7 et la bête d'Apoc 13:1 symbolisent chacune le même royaume.

III.

Faits qui démontrent que la Papauté fut prédite dans l'Apocalypse.

On peut reconnaître par ces faits importants quel royaume ou gouvernement est symbolisé par cette bête: 1. Par le temps de son apparition qui est le moment où l'empire romain existe en dix royaumes. 2. Par le lieu où il devait gouverner, qui est Rome même. 3. Par les actes qu'il devait accomplir, qui consistaient d'abord à prononcer de grandes choses et des blasphèmes; secondement à faire la guerre aux saints et à les vaincre; troisièmement il devait dominer 1260 jours, ce qui signifie 1260 ans; car quand les royaumes sont représentés par des bêtes, les années de leur durée sont représentées par des jours. Ezé. 4:6

Depuis le commencement du sixième siècle ou immédiatement après l'apparition des dix royaumes, on a vu dans la ville de Rome un «prêtre-roi» qui a prononcé de grandes choses et des blasphèmes. Le prof. Gaussen parle ainsi de ces grandes choses:

„Pendant 1200 années, la terre a retenti de ses grandes paroles: paroles de menace et d'anathème; lui-même les appelle „des foudres;“ Grégoire XVI, aujourd'hui régnant, quand il en parle dans son livre „sur les triomphes de l'Eglise,“ empruntant le langage de Jupiter, dit encore qu'IL LES FULMINE;— paroles de commandement et de violence: il interdit les rois, il les condamne, il les dépose, il les maudit; paroles de haine et d'homicide: durant deux siècles, il renversa sur l'Asie, par ses croisades, toutes les nations de l'Occident; il détruisit plus tard l'empire chrétien des Grecs; il accomplit ensuite, pendant 27 ans, par des croisades de chrétiens contre chrétiens, l'extermination du midi de la France;— paroles d'orgueil: tous les historiens, croyants ou incrédules vous diront également que, par ses grandes paroles, le pontife n'eut jamais son pareil sur la terre.—Combien Daniel n'avait-il donc pas raison de dire: „JE REGARDAIS A CAUSE DE LA VOIX DES GRANDES PAROLES QUE CETTE CORNE PROFÉRerait.“

Le même auteur décrit ainsi ses blasphèmes:

„Daniel a dit (au verset 25): IL PROFÉRERA DES BLASPHEMES CONTRE LE SOUVERAIN.—Or y a-t-il rien de plus blasphématoire que les prétentions et que les titres du Pontife Romain? Se dire „le Père Saint“ (c'est le nom que Jésus donne à son Père)!, „le Père très-saint!“, „l'Epoux de l'Eglise!“ „la tête de l'Eglise universelle“ (c'est le nom incommunicable du Fils unique de Dieu)!—Se dire „Sa Sainteté!“ „le vicaire de Jésus-Christ, le vice Dieu, Dieu sur la terre, DEUS IN TERRA, SANCTISSIMUS PATER, SUA SANCTITAS!!!“—Se déclarer infailible; oser mettre ses décrets au-dessus même de la Parole de son Dieu; prétendre dispenser les hommes des commandements de son Créateur!... —Est-ce assez de blasphèmes, de la part d'un ver de terre?“

Ce prêtre-roi a prétendu avoir la domination sur tous les rois; il a souvent humilié les plus puissants monarques; et il a fait la guerre aux humbles enfants de Dieu, parce qu'ils lisaient la Bible et ne voulaient pas le reconnaître comme chef de l'Eglise. Considérez les guerres contre les Vaudois du Piémont, contre les Albigeois du sud de la France et contre les hérétiques d'Espagne, par le moyen de l'Inquisition. De plus, la période de 1260 ans se trouve placée entre le décret de Justinien, établissant le pape comme tête de l'Eglise, et le renversement du gouvernement papal par les Français en 1798.

Ce prêtre-roi n'est-il pas l'antechrist? Lorsque l'antechrist viendra, fera-t-il de plus grandes choses que celles qui ont été faites par Grégoire VII, Innocent III et Alexandre VI, et par ces papes du dixième siècle que le cardinal Baronius, le plus grand historien catholique nomme «des monstres d'iniquité»? Le prof. Gaussen nous dit qu'autrefois le trente et unième article de la profession de foi des protestants de France déclarait que le pape est l'antechrist et le fils de perdition. Il ne sied donc guère à M. C. B. et à l'*Eglise Libre* de parler de notre journal avec mépris, pour tenir ferme ce fidèle témoignage. Le cardinal Manning, chef des catholiques d'Angleterre, a déclaré l'exacte vérité en disant: «La papauté est le royaume de Christ ou le chef-d'œuvre de Satan.»

Les protestants qui cherchent un terme moyen ne font que se tromper eux-mêmes. Si les prétentions de l'église de Rome sont bien fondées, tous les hommes devraient s'y soumettre. Mais si elles ne sont pas bien fondées, elles sont au plus haut degré blasphématoires. La papauté est le royaume de Christ, ou le chef-d'œuvre de Satan. Nous n'avons point de haine personnelle contre aucun catholique; nous n'éprouvons

que de la pitié pour ceux qui supposent qu'ils honorent Christ en reconnaissant le pape comme chef de l'Eglise.

On pourrait dire que ces terribles cruautés et blasphèmes auxquels nous avons fait allusion sont des choses passées qui doivent être pardonnées et oubliées. Nous serions bien aises que tous les hommes le fassent, si d'abord l'église qui a souillé ses vêtements de ces crimes voulait reconnaître ses fautes passées; mais elle est si loin de faire cela, qu'elle se déclare infaillible et affirme n'avoir jamais commis d'erreur! Elle a récemment tenu un concile général dans le seul but de déclarer que le pape est infaillible. Ainsi, nous devons croire que le pape Grégoire le Grand était infaillible lorsqu'il dit que quiconque porterait le titre d'évêque universel était l'antechrist, et nous devons aussi croire que ses successeurs, qui tous ont pris ce titre, étaient aussi infaillibles! Même ces hommes dont les crimes étaient tels qu'ils ne peuvent être mentionnés, furent les pontifes infaillibles du royaume de Christ, à moins que nous ne les jugions par leurs actes.

IV.

Réponse aux Critiques de M. C. B.

M. C. B. ne peut croire que la bouche qui a prononcé de grandes choses et des blasphèmes depuis Rome, pendant plus de mille ans, soit le sujet de la prophétie! Les pontifes, pour employer leur propre langage, ont lancé des foudres, et notre ami n'en a pas entendu le son. Ils ont avancé les prétentions les plus arrogantes, et cela ne lui paraît que des paroles inoffensives. Ils ont exercé le terrible pouvoir de l'Inquisition, et il ne voit aucune cruauté en ceci qui soit digne d'être dénoncée par la prophétie.

Mais notre ami suppose que la bouche de cette bête qui profère de grandes choses était l'empereur Caligula, quoiqu'il serait bien difficile de dire comment Caligula mérite cette distinction plutôt que Néron, sauf que le règne de Caligula, de 37 à 41, ne fut guère que de 42 mois, tandis que celui de Néron excède beaucoup cette période. Mais le règne de Caligula date d'environ quatre siècles avant l'apparition du dernier des dix rois, et l'importance de sa courte carrière de méchanceté ne peut supporter aucune comparaison avec celle du prêtre-roi qui a prétendu à la domination universelle comme vicaire de Christ.

Notre ami dit qu'Apoc. 13:5 devrait simplement se lire que la bête avait le pouvoir de «faire 42 mois». Le sens de cette lecture ne serait certainement pas bien bon. Mais si nous retranchons le mot «guerre» au verset 5, il demeure encore au verset 7, de sorte que si l'on fait simplement déclarer au verset 5 la durée de la puissance de la bête, le verset 7 nous dit comment il devait employer cette puissance, c'est-à-dire à faire la guerre aux saints.

M. C. B. dit que Jules-César fut la première tête de la bête, et que l'empereur Auguste fut la seconde tête. Mais il n'est pas possible que sept têtes signifient simplement sept hommes qui régneraient successivement sur l'empire romain; car il y eut douze Césars et une longue suite d'empereurs. Or, l'ange dit à Jean que cinq des têtes étaient tombées, qu'il en existait alors une, et que l'autre était encore à venir. Apoc. 17:10. Ceci était vrai, étant appliqué aux sept différentes formes du gouvernement romain, mais entièrement faux, si on l'applique à sept différents empereurs, car le nombre des empereurs fut très-grand. Bien plus, les sept têtes de la bête étaient sans couronnes, tandis que tous les empereurs furent couronnés et exercèrent un pouvoir despo-

tique. Notre ami suppose aussi que la bête reçut sa blessure mortelle à l'assassinat de Jules-César. Mais ce fut le sort d'un grand nombre d'empereurs, de tomber sous le fer des assassins.

M. C. B. nous reproche d'avoir dit que la seconde bête d'Apoc. 13 «a les cornes de l'Agneau et parle comme le démon, c'est-à-dire prend l'autorité du Sauveur et enseigne en son nom les doctrines du démon.» Nous ne pouvons point trouver ces expressions dans aucun journal ou traité que nous ayons publié, mais nous disons franchement concernant ce passage, que la traduction française ne devrait pas dire «l'Agneau», mais «un agneau», et que l'emploi du mot *démon* pour *dragon* n'est point correct, quoique M. C. B. n'ait guère à se plaindre, puisqu'il affirme que le dragon est Satan en personne. Il n'est pourtant d'aucune importance dans cet argument; mais si l'erreur a été commise dans notre journal, en employant le mot démon pour dragon, nous la corrigeons et la désavouons.

M. C. B. dit que si la bête à sept têtes et dix cornes est le successeur du dragon d'Apoc. 12, alors la bête d'Apoc. 17, avec les mêmes têtes et les mêmes cornes, est le successeur de la bête d'Apoc. 13. Mais il est expressément montré par Apoc. 13:2, que la bête de ce chapitre est le successeur du dragon, pendant que la bête du chap. 17 est introduite dans le but d'expliquer les sept têtes et les dix cornes, et de montrer d'autres choses importantes qui ne pouvaient être données dans la chap. 13. Il est aussi vrai que la bête est introduite dans Apoc. 17 pour montrer son histoire finale, en rapport immédiat avec sa perdition. Apoc. 17:8, 14; 19:19, 20.

Nous espérons imprimer sous peu le discours du prof. Gaussen dans lequel il montre que la papauté a accompli plusieurs importantes prophéties qui se trouvent dans Dan. 7, 2 Thess. 2, et dans Apoc. 13. Nous invitons respectueusement tous nos lecteurs à considérer attentivement ce discours, mais spécialement nos amis de Nice et M. C. B.

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

—LA—

GRANDE BATAILLE D'ARBELLES.

L'AN 331 AVANT JÉSUS-CHRIST.

PAR JACOB ABBOTT.

DEUXIÈME ARTICLE.

L'ARMÉE d'Alexandre était composée d'environ cinquante mille hommes, avec la phalange au centre. L'armée suivit la rive orientale du Tigre, les éclaireurs s'avancant aussi loin que possible en avant de l'armée, afin de connaître les dispositions de l'ennemi. C'est ainsi que deux grandes armées se recherchent l'une l'autre, comme deux insectes rampant sur le sol, explorant la voie au moyen de leurs antennes. Enfin, après avoir marché trois jours, les éclaireurs aperçurent l'ennemi. Alexandre s'avança avec un détachement de son armée au devant des Perses; mais il reconnut pourtant que ce n'était point le principal corps de l'armée de Darius, mais une simple avant-garde d'environ mille hommes. Ils battirent en retraite à l'approche d'Alexandre. Il réussit pourtant à s'emparer de quelques cavaliers qui l'informèrent que Darius avait

rassemblé de grandes forces dans la plaine d'Arbelles et attendait là, prêt à recevoir l'attaque de son ennemi.

Alexandre fit reposer ses troupes et déposer là ses bagages. Il rafraîchit ses soldats, examina et répara leurs armes et prit ses dispositions pour la bataille. Ces opérations exigèrent plusieurs jours. A la fin de ce temps, un matin de bonne heure, bien avant le jour, le camp se mit en mouvement et les colonnes armées et équipées pour le combat, s'avancèrent contre l'ennemi.

Ils espéraient atteindre le camp de Darius avant le lever du jour, mais la distance était plus grande qu'ils ne l'avaient supposé. A la fin pourtant, les Macédoniens arrivèrent au haut d'une chaîne de collines, d'où ils virent des lignes sans nombre d'infanterie, de cavalerie et d'immenses rangées de tentes qui remplissaient la plaine. L'armée s'arrêta pendant qu'Alexandre examinait le camp, considérant pendant longtemps et avec une grande attention le nombre et la disposition de l'ennemi. Ils en étaient encore à quatre milles de distance, mais le murmure des voix et le bruit de leur mouvement parvenait aux oreilles des Macédoniens, à travers l'air calme d'un jour d'automne.

Alexandre réunit ses principaux officiers et les consulta sur la question de savoir s'il fallait descendre et attaquer les Perses dans la plaine cette nuit-là, ou attendre le jour suivant. Parménion était en faveur d'une attaque nocturne, afin de surprendre l'ennemi en fondant sur lui à l'improviste. Mais Alexandre ne voulut pas. Il était sûr de la victoire. Les ennemis étaient tous devant lui et complètement en son pouvoir. Il ne voulait donc tirer aucun avantage, mais il les attaquerait ouvertement et en plein jour. Alexandre avait cinquante mille hommes; le nombre des Perses a été estimé diversement entre cinq cent mille et un million. Il y a quelque chose de sublime dans l'idée d'une telle pause faite par la phalange macédonienne et ses ailes sur les pentes des collines, suspendant leur attaque d'un ennemi dix fois plus nombreux, afin de donner à la puissante masse des Perses les chances d'une lutte égale.

Alexandre fit une proclamation à ses soldats, les félicitant d'avoir enfin devant eux ce qu'ils avaient si longtemps cherché et désiré, toute la puissance de l'empire des Perses réunie. Ils allaient maintenant lutter, non pas simplement pour des provinces ou des royaumes, comme auparavant, mais pour l'empire général; et la victoire qu'ils allaient remporter leur donnerait le plus haut titre de gloire humaine. Dans tout ce qu'il leur dit à ce sujet, on sentait la certitude de la victoire.

Alexandre acheva de prendre ses dispositions et alla se reposer. Il s'en alla dormir—ou du moins il parut dormir. De bon matin Parménion se leva, fit placer les soldats à leur poste et prépara toutes choses pour la marche. Il se rendit ensuite dans la tente d'Alexandre. Celui-ci dormait encore. Il le réveilla et lui dit que tout était prêt et exprima sa surprise de le voir dormir si tranquillement dans un moment où de si grandes choses devaient se décider. «Vous paraissez aussi calme, dit-il, que si la bataille avait eu lieu et que vous eussiez gagné la victoire.»—«Je l'ai gagnée, dit Alexandre; je considère que la chose est faite, puisque nous avons atteint Darius et son armée, et que nous les trouvons prêts à nous livrer bataille.»

Alexandre parut bientôt à la tête de ses troupes. Sans doute, ce jour était un des plus importants de sa vie. Un historien de

ce temps nous a laissé la description du costume qu'il portait en allant à la bataille. Il avait une courte tunique, serrée autour de lui et au-dessus une cuirasse de toile fortement piquée. Le baudrier qui tenait la tunique était travaillé en bosses et orné de figures d'un travail magnifique. Ce baudrier était le cadeau du peuple d'une des provinces conquises, et c'était un objet d'admiration. Il portait sur la tête un casque d'acier poli, avec un colier également d'acier, orné de pierres précieuses. Son casque était surmonté d'une plume blanche. Son épée, qui était un présent du roi de Chypre, était légère et mince, et de la trempe la plus fine. Il portait aussi un bouclier et une lance faits le mieux possible, pour l'usage et non pour la parade. Ainsi, son costume correspondait à ses actions. Il était simple, serré, et quelle qu'en fût la valeur, sa première qualité était de faciliter l'action sur le champ de bataille.

Les Perses avaient l'habitude de se servir d'éléphants dans leurs guerres. Ils avaient aussi des chariots dont les axes étaient armés de faux, et qu'ils avaient coutume de lancer au milieu de leurs ennemis. Alexandre n'eut recours à aucune de ces choses. Il avait sa phalange, — la terrible phalange — avançant irrésistiblement soit en un corps, soit en détachements avec des colonnes d'infanterie et des troupes légères de cavalerie à l'aile droite et à l'aile gauche. Alexandre se reposait simplement sur la force, le courage, l'énergie, la fermeté et l'irrésistible ardeur de ses soldats, les disposant en simples bataillons et les conduisant en avant, directement contre l'ennemi.

Les Macédoniens firent leur chemin à travers la puissante masse de leurs ennemis avec une force irrésistible. Les éléphants mêmes se détournèrent et fuirent. Les soldats à pieds saisirent les chevaux de quelques chariots armés de faux, et coupèrent les traits. Ils laissèrent passer d'autres chariots en se retirant à droite et à gauche et ils étaient aisément capturés par les hommes des derniers rangs. En même temps, la phalange s'avancait hardiment, profitant du grand avantage que lui donnait la nature unie du terrain. Les troupes persanes furent rompues et repoussées partout où elles furent attaquées. En un mot, la puissante masse des Perses fut dispersée dans toutes les directions et dans une grande confusion, sauf quelques centaines de mille hommes qui restèrent couchés sur le champ de bataille, morts ou à l'agonie. Darius lui-même s'enfuit, et Alexandre le poursuivit jusqu'à Arbelles avec une troupe de cavaliers. Arbelles avait été le quartier général de Darius, et il y avait déposé de grands trésors. Lorsque Alexandre y arriva, Darius en était sorti, mais la ville et les trésors qu'elle renfermait tombèrent entre les mains d'Alexandre.

Quoique Alexandre eût remporté une victoire complète sur ses ennemis, le jour de la bataille, et qu'il leur eût disputé le terrain avec une puissance aussi invincible, il fut néanmoins contraint d'abandonner la contrée et de se retirer bien loin du lieu où avait été livrée la bataille. Ce que les hommes d'armes n'avaient pu faire par leur vigueur martiale fut effectivement et facilement accompli par leurs corps morts, se corrompant dans la plaine. Les corps de trois cent mille hommes, et une même quantité d'éléphants et de chevaux était une masse trop énorme pour pouvoir être enterrée, et elle avait été abandonnée. L'horrible exhalaison qu'elle produisait chassa tous les habitants de la contrée. Alexandre éloigna rapidement ses troupes, laissant comme résultat direct de la

bataille une vaste étendue de pays dépeuplée et désolée.

Il se rendit à Babylone. Le gouverneur de la ville se prépara à le recevoir comme un conquérant. Le peuple sortit en foule au-devant de lui, et toutes les avenues et les approches de la ville étaient couvertes de spectateurs. Les murailles de la ville étaient également couvertes d'hommes et de femmes, assemblés pour être témoins de la scène. Quant à Alexandre lui-même, il était rempli d'orgueil et de plaisir en voyant le parfait accomplissement des rêves de gloire qu'il avait caressés si longtemps.

Le palais qui contenait les trésors des rois de Perse était à Suse, ville forte, située à l'est de Babylone. Suse était la résidence d'hiver des rois de Perse, comme Ecbatane, plus au nord, dans les montagnes, était leur résidence d'été. Il y avait à Suse un magnifique palais et une citadelle très-forte, et les trésors des rois de Perse étaient gardés dans la citadelle. On dit qu'en temps de paix les monarques persans avaient la coutume de recueillir des pièces d'argent, de les fondre et de couler l'or dans des cruches de terre. On brisait ensuite les cruches et on obtenait un lingot qui avait la forme de l'intérieur des vases. Une énorme quantité d'or, d'argent et d'autres valeurs avaient été ainsi rassemblée.

Alexandre avait connaissance de ce dépôt avant sa rencontre avec Darius, et le jour de la bataille d'Arbelles, aussitôt que la victoire fut décidée, il envoya un officier depuis le champ de bataille pour ordonner à Suse de se rendre. Les habitants de Suse obéirent à cette sommation et Alexandre, aussitôt après son entrée triomphale à Babylone, se rendit à Suse et prit possession des immenses trésors qui étaient accumulés dans la citadelle. Ils se montaient à une somme énorme, et s'en saisir était un grand acte de pillage.

Dans le fait, il est probable que le massacre que fit Alexandre de l'armée persane à Arbelles et la spoliation subséquente de Suse constituent dans leur ensemble le plus gigantesque cas de meurtre et de vol qui ait jamais été commis par l'homme; de sorte qu'en accomplissant ces choses, le grand héros parvint au moins à la gloire d'avoir commis le plus grand et le plus imposant de tous les crimes humains. On ne peut douter que ces actes soient des crimes réels, lorsque nous considérons qu'Alexandre ne prétendait point avoir d'autres motifs dans cette invasion que l'amour de la conquête, ce qui s'appelle en d'autres termes, amour de la violence et du pillage. Ils sont artificieusement mis à l'abri du nom de crime, par le fait que la terre n'a ni lois ni tribunaux assez élevés pour condamner de si énormes effractions que celles d'une partie du globe se jetant violemment sur l'autre partie pour la massacrer et la piller.

Outre les trésors des Perses, Alexandre trouva aussi à Suse un certain nombre de trophées qui avaient été apportés de Grèce par Xercès; car Xercès avait envahi la Grèce quelque cent ans avant les jours d'Alexandre, et avait rapporté à Suse les dépouilles et les trophées de ses victoires. Alexandre les renvoya toutes en Grèce.

De Suse, le conquérant se rendit à Persépolis, la grande capitale des Perses. Dans sa marche il devait passer un défilé de montagnes. Les montagnards avaient accoutumé d'exiger un tribut de tous ceux qui passaient par là, possédant une sorte de droit, dérivé d'un ancien usage pour la perception d'un péage. Quand ils apprirent qu'Alexandre approchait, ils envoyèrent vers lui pour l'informer qu'il ne pouvait point pas-

ser avec son armée sans payer le péage accoutumé. Alexandre leur fit répondre qu'il les rencontrerait au passage de la montagne et qu'il leur donnerait ce qui leur était dû.

Ils comprirent ce qu'il entendait et se préparèrent à défendre le défilé. Quelques troupes persanes se joignirent à eux. Ils construisirent des murailles et des barricades à travers les étroits passages. Ils amassèrent de grandes pierres sur les bords des précipices et sur les pentes des montagnes afin de les jeter sur la tête de leurs ennemis. Par cela, et par tout autre moyen, ils essayèrent d'intercepter le passage d'Alexandre. Mais il avait combiné d'envoyer des détachements çà et là, par des sentiers détournés et dangereux que les montagnards mêmes tenaient pour impraticables, et d'attaquer ainsi ses ennemis d'une manière soudaine et inattendue depuis les sommets au-dessus de leurs propres positions. Comme d'habitude, son plan réussit. Les montagnards furent mis en fuite, et le conquérant avança tranquillement contre la grande capitale des Perses.

Correspondance.

EXTRAITS DE LETTRES.

VOICI une lettre que nous avons reçue d'un monsieur de France :

J'ai lu avec intérêt votre sympathique journal et viens vous prier de vouloir bien continuer à me l'envoyer. Ci-joint un bon de frs. 5 sur la poste pour abonnement d'un an. Veuillez aussi m'envoyer les traités sur le Règne Millénaire et le Second Avènement.

Lettre d'un monsieur de Suisse :

J'ai lu avec un vif intérêt (et j'en ai fait profiter plusieurs parents et amis) les quelques numéros de votre journal que vous m'avez fait parvenir. Je regrette de ne pouvoir m'y abonner, l'étant déjà à deux publications religieuses vaudoises.... Je veux néanmoins, selon mes ressources, contribuer par un petit don à l'œuvre que vous poursuivez, et je prie Dieu de la bénir, ainsi que ceux qui la dirigent et la soutiennent.

Voici l'extrait d'une lettre de Suisse :

Votre journal m'a été remis par une personne à qui vous l'avez envoyé comme spécimen. C'est avec plaisir que je lis et partage vos vues, et votre journal m'aide à comprendre la Bible. Je vois que le vrai jour du repos est bien le Sabbat. Vous enseignez l'abstinence des boissons enivrantes. Pour ma part, je crois aussi, devant Dieu, que je dois y renoncer, car la boisson m'a fait tomber dans le péché et il y a longtemps que je prends la résolution de ne plus boire chaque fois que je suis tombé. Veuillez donc m'envoyer une lettre pour me donner des conseils amicaux et encourageants, tels que j'ai déjà lu dans votre journal. Veuillez m'envoyer les traités : Signes frappants de la Seconde Venue de Christ et le Salut par Christ, que je désire obtenir.

Extrait d'une lettre de Suisse :

Depuis longtemps je renvoie de vous remercier pour les quatre numéros des SIGNES DES TEMPS, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'aime beaucoup ce journal, la manière dont les Ecritures y sont expliquées, et tout particulièrement ce qui traite de la prochaine venue de notre Seigneur Jésus-Christ. Le dernier numéro que j'ai reçu était de janvier 1882. Si vous pouviez m'envoyer les numéros de février et mars, j'en serais très-reconnaissante. Je vous prierais aussi de prendre en remboursement sur la poste, le montant de l'abonnement qui court ainsi depuis le mois de janvier.

Un monsieur de Suisse nous écrit :

Je vous suis reconnaissant de m'avoir envoyé gratis quatre numéros de votre journal LES SIGNES DES TEMPS, ce bon journal que j'aime lire, ainsi que ma femme qui y est beaucoup intéressée. J'aimerais pouvoir m'y abonner, mais il m'est impossible pour le moment, étant père de quatre enfants en bas âge, estropié pour le reste de ma vie et ne possédant rien. Dans le cas où vous seriez disposé à m'envoyer quelques numéros de votre journal, vous me feriez un sensible plaisir,

ainsi qu'à ma femme qui les recevrait avec joie.

Extrait d'une lettre de Suisse.

J'ai reçu deux numéros de votre journal LES SIGNES DES TEMPS, et je viens par la présente vous en remercier. Pour le paiement de mon abonnement, je vous prierais d'attendre jusque dans le courant de l'été, et je vous l'enverrai par mandat postal, me trouvant beaucoup gêné dans ce moment pour l'argent. Comme votre journal m'intéresse beaucoup, je vous envoie les adresses de quelques personnes qui, je crois, le recevront avec reconnaissance et sauront l'apprécier.

Ecole du Sabbat.

LEÇONS SUR L'HISTOIRE DU NOUVEAU TESTAMENT.

LEÇON X.

JEAN MIS EN PRISON.

1. Où est-ce que Jésus prêchait et baptisait après la Pâque? Jean 3:22.
2. Jésus baptisait-il de ses propres mains? Jean 4:2.
3. Où Jean baptisait-il dans ce même moment? Jean 3:23.
4. Pourquoi choisissait-il cette place?
5. Quelle question fut-il soulevé entre quelques disciples de Jean et les Juifs? Vers. 25.
6. Que disaient-ils à Jean?
7. Quel esprit Jean découvrit-il dans ses disciples?—Un esprit de jalousie.
8. Que dit-il dans le but de corriger ce mal? Vers 27.
9. Qu'est-ce que cet humble homme de Dieu semble penser de sa mission?—Il était satisfait d'avoir eu l'honneur d'annoncer l'avènement de Christ.
10. Comment s'était-il placé lui-même au dernier rang? Mat. 3:11.
11. Que leur dit-il en leur demandant d'être ses témoins? Vers. 28.
12. De quelle manière était-il touché d'entendre que Jésus devait être tellement élevé au-dessus de lui?—Il s'en réjouissait.
13. Par quelle image a-t-il exprimé cela? Jean 3:29.
14. Qu'est-ce que Jean dit du témoignage de Jésus? Vers. 32, 33,
15. Que dit-il de la manière dont le St.-Esprit descendit sur Jésus? Vers. 34.
16. Qu'est-il dit de la relation entre le Père et le Fils? Vers. 35.
17. Qu'est-ce qu'il dit de la conséquence de croire en Christ et de celle de le rejeter? Vers. 36.
18. Qui était Hérodiad? Marc 6:17.
19. Qui avait-elle épousé?
20. Que fit-elle ensuite?
21. En parlant de ceci, que dit un historien de la coutume de cette époque?—«Rien n'était plus commun en ce temps-là, que de voir des princes prendre les femmes d'autres hommes, ou de répudier leurs propres femmes, suivant leur caprice. César-Auguste l'avait fait et en avait même forcé d'autres à le faire. Cette abominable pratique prenait naturellement une forme encore plus vile dans les rangs inférieurs de la société, répandant le péché et le désordre, et corrompant la société dans sa source. Avec sa hardiesse accoutumée, Jean attaqua le vice chez la personne qui occupait le rang le plus élevé dans le pays.»
22. Que dit l'historien de l'exemple de César-Auguste?
23. Que dit-il de la conséquence d'un tel exemple?
24. Comment Jean attaque-t-il ce vice?
25. Comment Hérodiad fut-elle affectée

en apprenant que Jean avait réprimandé Hérode de l'avoir mariée? Marc 6:19.

26. Pourquoi Hérode hésitait-il à exécuter le désir d'Hérodiad? Vers. 20.

27. Comment écoutait-il les enseignements de Jean?

28. Qu'est-ce qu'Hérodiad l'incitait à faire? Vers. 22-28.

LEÇON XI.

LA SAMARITAINE.

1. Que fit Jésus lorsqu'il apprit que Jean avait été mis en prison? Jean 4:1-3.
 2. Près de quelle ville renommée passa-t-il pendant son voyage? Vers. 5.
 3. Quel nom portait autrefois cette ville?—Sichem.
 4. A quelle distance était-elle de Jérusalem, en ligne droite?—D'environ 15 kilomètres.
 5. Où est situé le puits de Jacob?
 6. De qui Jacob acheta-t-il le terrain où ce puits fut creusé? Gen. 33:19.
 7. En quoi ce puits est-il des plus remarquables? Jean 4:12.
 8. Comment se fit-il que Jésus était assis près du puits, lorsqu'une femme samaritaine vint puiser de l'eau? Vers. 6, 8.
 9. Pourquoi fut-elle surprise qu'il lui demandât à boire? Vers. 9.
 10. Pourquoi les Juifs ne voulaient-ils avoir aucune relation avec les Samaritains?—Depuis la construction du temple par Zorobabel, il y avait un tel sentiment de haine entre les deux peuples, que les Juifs ne voulaient pas avoir de relations avec les Samaritains.
 11. D'où descendaient ces Samaritains? 2 Rois 17:3-6, 24; Esdras 4.
 12. Pourquoi Christ ne suivait-il pas cette coutume de mépriser les Samaritains?—Parce qu'il est venu pour sauver tous les hommes.
 13. Comment répondit-il à sa question? Jean 4:10.
 14. Qu'est-ce que cette eau vive dont il parle ici?
 15. La femme semble-t-elle avoir compris sa signification?
 16. Que dit-elle? Vers. 15.
 17. Par quelle question artificieuse montra-t-elle son incrédulité dans le pouvoir de lui fournir de l'eau d'une manière miraculeuse? Vers. 12.
 18. Décrivez ce puits que Jacob creusa il y a tant d'années.—Il a neuf pieds de diamètre, il est soigneusement muré à une profondeur de douze pieds. Plus bas, il est creusé dans le roc vif. Il doit avoir été primitivement très-profond. En 1697 on trouva qu'il avait 105 pieds de profondeur; mais il y a douze ou quinze ans qu'un Arabe fut descendu dans le puits, et en mesurant la corde, on trouva qu'il avait 75 pieds, et que le fonds était entièrement sec. Pourtant il se comble de plus en plus, soit par des causes naturelles, soit par les pierres que les voyageurs et les gens du pays y jettent, de sorte qu'il ne doit pas avoir plus de 60 pieds de profondeur maintenant. Comme il dépend de l'eau de pluie, il est maintenant habituellement à sec, excepté dans la saison des pluies; pourtant, lorsqu'il était plus profond, il a toujours dû contenir de l'eau en abondance.
- A l'entrée du puits, quelques pieds plus bas, la pierre est sillonnée par le frottement de cordes, plus profondément, sans doute, au sommet, la manière de puiser de l'eau à cette époque ayant été de descendre une cruche par le moyen d'une corde. Ceci donne du poids aux paroles de la femme, «Tu

n'as rien pour puiser, et le puits est profond.»

19. Comment Jésus convainquit-il la femme que l'eau vive dont il parlait n'était pas littéralement de l'eau? Récitez les vers. 13 et 14.

20. Que lui dit-elle alors?

21. Qu'est-ce que Jésus lui dit de faire?

22. Que dit-elle à l'égard de son mari?

23. Comment Jésus lui montra-t-il qu'il connaissait toute sa vie passée? Vers. 17, 18.

24. Quelle exclamation fit alors la femme? Vers. 19.

25. Aussitôt qu'elle vit que Jésus était un prophète, comment fit-elle allusion au principal point de contestation religieuse entre les Juifs et les Samaritains? Vers. 20.

26. Comment Jésus montra-t-il que les Juifs avaient le culte le plus vrai? Vers. 22

27. Comment montra-t-il que Dieu regarde la sincérité des adorateurs comme de plus grande conséquence que le lieu de culte? Vers. 24, 23, 24.

28. Comment la femme montra-t-elle que les Samaritains attendaient un Messie qui leur donnerait une connaissance parfaite de la volonté de Dieu? Vers. 25.

VERRES VIDES.

LES verres à vin excitent à boire, même s'ils sont vides, et tout partisan de la tempérance préférera leur absence à leur compagnie, comme le fit certainement le vice-président Wilson. Bien des anecdotes se rattachant à la tempérance ont été racontées sur cet homme noble, mais nous ne nous souvenons pas d'avoir entendu celle-ci:

Un jour qu'il donnait une petite fête dans un hôtel bien fréquenté, on mit sur la table des verres à vin. Après un petit moment, comme rien n'indiquait que les verres se rempliraient, un des convives qui ne manquait jamais une occasion de boire, leva son verre et dit spirituellement:

—«Général, pourquoi ces verres, s'il n'y a rien pour les remplir?»

Là-dessus, le général se leva au haut de la table, et dit avec émotion:

—«Messieurs, je suppose que ces verres ont été placés sur la table d'après l'habitude de la maison, car je ne l'ai certainement pas commandé. Quoi qu'il puisse y avoir sous le toit de cet édifice, qui puisse vous procurer du plaisir, excepté des boissons enivrantes, vous êtes libres de les commander, et j'aurai grand plaisir à répondre à vos désirs. A l'âge de dix-neuf ans, sachant ce que c'était que d'avoir un père ivrogne, je résolus de ne jamais faire usage, ni de jamais présenter aux autres des boissons enivrantes. Ce vœu, je l'ai religieusement tenu. Je ne puis pas m'en écarter à présent, même dans cette petite assemblée privée. Ceci, messieurs, est ma réponse à la suggestion de notre ami.»

C'était l'aveu d'une nature franche et honnête, et la généreuse réponse qui suivit de la part même de celui qui avait provoqué l'incident, montra que c'était une de ces paroles qui pénètrent au fond de tous les cœurs.—*Extrait.*

Nous avons encore reçu les sommes suivantes pour la famille de M. Bonhôtel, l'évangéliste, victime de l'assassinat de Nice: Mme. Donzel fr. 5; F. R. fr. 5; une amie fr. 5.

Épître Néphalienne à S. M. Léopold II, Roi des Belges—Poème in 8° Royal, 16 pages 1 fr.—Nous serons bien aises de fournir cette brochure à tous ceux qui la désirent.

LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), AVRIL 1882.

SOMMAIRE.

	PAGE
ARTICLES VARIÉS. — L'Obscurcissement du Soleil. au Nouveau-Monde, le 19 Mai 1780.	337
Le Démoniaque	338
Redresser les Torts.	339
Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme. — Pourquoi le Pécheur doit-il mourir une Seconde Fois?	340
Témoignage d'une Pierre.	341
Les Dîmes.	341
Une Etoile changeante.	341
TEMPÉRANCE. — Le Commencement et la Fin de l'Usage du Vin.	342
Le Tabac.	342
Un Sermon de Dix Minutes.	343
Verres Vides.	351
ARTICLES DES RÉDACTEURS.—Le Règne de Grâce.	344
Événements du Cinquième Millier d'Années.	344
Le Premier Jour de la Semaine fut-il graduellement sanctifié par les Apôtres après l'Ascension de Christ?	345
Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apocalypse. — Exp. du Chapitre 22: 17-21. — L'Arbre de Vie et le Fleuve de Vie.	347
L'Apocalypse Parle-t-elle de la Papauté?	348
Réponse à la „Semaine Religieuse.“	352
Avis et Notes.	352
A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand.—La Grande Bataille d'Arbelles.	349
CORRESPONDANCE.—Extraits de Lettres.	350
ÉCOLE DU SABBAT.—Leçons sur l'Histoire du Nouveau Testament.	351

RÉPONSE A LA SEMAINE RELIGIEUSE.

NOUS venons de recevoir d'un ami du midi de la France un exemplaire de *L'Eglise Libre* de Nice, du 24 juin 1881. Nous trouvons dans ce journal un article, copié avec approbation, de la *Semaine Religieuse*, journal publié à Genève, en date du 18 juin 1881, dans lequel l'auteur critique LES SIGNES DES TEMPS avec mépris. Nous aurions pris note de cette critique lorsqu'elle a paru, si nous l'avions remarquée dans ce moment-là; mais notre première connaissance de cet article nous vient du journal que nous venons de recevoir de France.

La critique de la *Semaine Religieuse* est fondée sur le fait que nous avons imprimé dans les numéros de mars et avril 1881 un article ayant pour titre: «Les Larmes de St.-Paul», dans lequel notre correspondant, M. G. K., emploie sans le déclarer, ce que M. Ad. Monod a écrit sur le même sujet.

Nous ne pouvons excuser l'acte de notre correspondant. Il se servit du discours de M. Monod comme s'il en fût l'auteur. Si ce fait nous eût été connu, son article n'aurait point paru dans les colonnes de notre journal. Mais la *Semaine Religieuse* ne se contente pas d'appeler l'attention sur la faute de M. G. K.; elle saisit l'occasion de jeter du mépris sur les rédacteurs des SIGNES DES TEMPS comme étant étrangers, et ignorant les écrivains religieux français. La politesse des Français est proverbiale dans tout le monde; mais nos contemporains de Genève et de Nice ont oublié cette fois la courtoisie qui distingue ainsi leur nation.

Mais la *Semaine Religieuse* n'est pas satisfaite en prenant occasion de la faute de M. G. K. pour ridiculiser notre journal; il faut qu'elle aille encore plus loin et fasse de cette faute une excuse pour montrer son mépris pour le peuple du Nouveau-Monde. C'est ainsi qu'elle dit:

„Voici probablement ce qu'aura arrivé. M. G. K., pasteur ou évangéliste américain, a trouvé le

discours du prédicateur français de bonne prise, et après l'avoir traduit en anglais, en le désosant et en le pimentant pour l'accommoder au goût de son auditoire, il l'a laissé insérer sous ses initiales, dans un journal religieux du Nouveau-Monde, d'où ce magnifique sermon nous revient aujourd'hui, retraduit en français, dans le piteux état que nous venons de décrire.“

Telle est la supposition peu charitable que l'auteur de l'article a imaginé, dans le but de critiquer notre œuvre. Cela est pourtant faux dans tous ses détails. M. G. K. n'est pas américain, mais suisse. Il prêche comme évangéliste en France, non point comme employé dans notre mission, mais, si nous sommes bien informés, au service de l'Eglise Nationale. Nous avons imprimé son article, non point parce qu'il nous plaisait particulièrement, mais parce que l'auteur nous demandait instamment de le faire.

Nous remercions la *Semaine Religieuse* et *L'Eglise Libre* d'avoir appelé notre attention sur la faute de M. G. K., quoique ces journaux eussent pu faire cela d'une manière plus convenable pour des journaux consacrés à la cause de Christ, et nous serons toujours bien aise de corriger toute faute que l'on pourra trouver dans les colonnes de notre journal.

Si nous trouvions dans un journal français quelque erreur concernant des affaires d'Amérique, ce qui d'ailleurs n'est point rare du tout, nous croirions de notre devoir soit de l'indiquer courtoisement au rédacteur soit de le passer sous silence. Mais si, au lieu de cela, nous tournions le journal en ridicule, nous pécherions contre Dieu, et nous nous causerions infiniment plus de tort qu'au journal que nous attaquerions.

J. N. A.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION.—Nous avons reçu de notre estimable ami, M. le past. W. M. Jones, de Londres, 15 Mill-Yard, Goodman's Fields, un volume de son excellent journal le *Sabbath Memorial*, composé de tous les numéros qui ont paru depuis son origine jusqu'à la fin de la septième année. Le volume présente une belle apparence et renferme des articles intéressants et instructifs, se rapportant principalement au Sabbat du Seigneur, mais traitant aussi de beaucoup d'autres choses importantes. Nous recommandons ce volume à toutes les personnes qui peuvent lire l'anglais. M. le past. Jones continue de publier un numéro du *Memorial* chaque trimestre, et nous souhaitons vivement qu'il réussisse à ramener beaucoup de personnes à l'obéissance des commandements de Dieu.

LA TEMPÉRANCE. Nous avons reçu le second numéro de *La Tempérance* pour l'année 1882. Chaque numéro de ce bulletin contient un grand nombre d'excellentes informations concernant les maux produits par les boissons alcooliques; et quoique ce bulletin ne conseille pas l'abstinence totale, il présente une grande suite de faits et d'arguments montrant les maux résultant des boissons alcooliques. Les personnes qui désireront étudier ce sujet à la lumière de la science feront bien de lire ce journal. Adresse: M. le Dr. Lunier, 6 rue de l'Université, Paris.

Nous sommes invités à annoncer le décès d'un partisan distingué de la tempérance, M. Louis Martin, Docteur Médecin, membre de l'Académie Médicale de Belgique, membre de plusieurs autres sociétés médicales et de plusieurs sociétés de tempérance. C'était un homme d'une grande instruction qui consacrait sa vie à la cause de l'humani-

té. Il est décédé à Bruxelles le 16 février passé.

Nous avons reçu de notre correspondant de Nice une brochure intitulée: «Les Crimes de Monte-Carlo». Elle contient un récit des suicides commis dans ce lieu en conséquence du jeu. Ce traité est digne d'être répandu partout, comme avertissement à ceux qui sont en danger d'être entraînés par la séduction du jeu. (Prix 50 centimes.)

Nous avons reçu plusieurs numéros du journal mensuel la *Réforme Alimentaire*. Cette feuille est consacrée à propager le système d'alimentation végétarienne, et ses articles sont dignes d'attirer l'attention du public. Adresse: Rue St.-Honoré 163, Paris.

Nous avons aussi reçu le premier numéro du journal *En Avant*, organe de l'Armée du Salut. Adresse: Quai Valmy 187, Paris.

Il y aura un Jubilé Néphalien des amis de la Tempérance au Palais de Cristal à Londres, les 4 et 5 septembre prochain, auquel on espère que participeront toutes les nations de l'Europe. On invite d'une manière spéciale toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de la tempérance.

LA mission de frère Matteson, en Scandinavie, jouit encore d'une grande prospérité. En Suède, un de ses collaborateurs a été persécuté jusqu'à l'emprisonnement. Nous n'avons pas de place dans ce numéro pour donner un rapport détaillé de cette mission, mais nous espérons le faire dans notre prochain numéro.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:

1. *Le Règne Millénaire.† 16 pages. 10 cts.
2. *Le Second Avènement; Objet et proximité de cet Événement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
3. *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
4. *Le Jugement, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
5. *Le Sanctuaire de la Bible.† 20 pages. 15 cts.
6. *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi? 8 pages. 5 cts.
7. Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
8. Le Sabbat de la Bible.† 32 pages. 20 cts.
9. Le Premier Message d'Apocalypse.† 16 pages 10 cts.
10. Le Second " " " " 10 cts.
11. Le Troisième " " " 32 "
12. Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
13. *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
14. *Les Deux Lois.† 16 pages. 10 cts.
15. La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
16. Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
17. *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
18. *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
19. Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
20. Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
21. Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
22. *Pouvons-nous Savoir?† 8 pages. 5 cts.
23. L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
24. Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
25. *La Fin est-elle proche? 8 pages. 5 cts.
26. *Le Sabbat de l'Eternel.† 16 pages. 10 cts.
27. *L'Homme est-il Immortel?† 8 pages 5 cts.

Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'une croix (†) sont imprimés en italien.

S'adresser: Mr J.-N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.